

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Compte de gestion du Trésorier de la province Sud et compte administratif du budget principal du Maire pour l'exercice 2017

P. J. : 2 projets de délibération

I - INTRODUCTION

Le compte administratif (CA) présente le bilan financier annuel de l'ordonnateur (le Maire) ; il est établi à partir de sa comptabilité propre et expose les résultats de l'exécution du budget. A cette fin, il retrace et arrête les recettes et les dépenses de l'exercice précédent, fait état des crédits totaux ouverts au cours de l'exercice, des réalisations définitives et des résultats de clôture par section.

Par ailleurs, le CA doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public ; il est soumis au vote du conseil municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Pour l'exercice 2017, le compte administratif du budget principal du Maire présente un résultat définitif déficitaire de 45.095.622 F, se décomposant comme suit:

Détermination du résultat		Montant
1	Résultat de fonctionnement	2 560 483 221
2	Résultat d'investissement	- 868 778 335
3	Résultat de l'exercice 2017 (= 1 + 2)	1 691 659 886
Résultats reportés 2016		
4	• fonctionnement	290 440 970
	• investissement	- 700 700 259
5	Résultat de clôture 2017 (= 3 + 4)	1 281 400 597
6	Restes à réaliser fonctionnement	- 167 255 405
7	Restes à réaliser investissement	- 1 159 240 814
8	Résultat définitif 2017 (= 5+6+7)	- 45 095 622

Le compte administratif du budget principal présenté par le Maire est conforme au compte de gestion arrêté par le Trésorier de la province Sud, présentant le même résultat de clôture pour l'exercice 2017, comme récapitulé dans le tableau suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
I – Budget principal :				
Investissement	-700 700 259	0	-868 778 335	-1 569 478 594
Fonctionnement	2 525 614 542	2 235 173 572	2 560 438 221	2 850 879 191
TOTAL	1 824 914 283	2 235 173 572	1 691 659 886	1 281 400 597

A noter que le compte de gestion présenté par le Trésorier de la province Sud ne fait pas état des restes à réaliser par section.

En outre, trois budgets annexes complètent le budget principal et donnent lieu, pour chacun, à une présentation de leur exécution dans un compte administratif et un compte de gestion distincts.

Cependant, si l'existence des budgets annexes ne constitue qu'un mode de présentation particulière des dépenses et des recettes d'un service public, ces dernières font néanmoins partie intégrante du budget de la commune.

Ainsi, une synthèse des résultats consolidés du budget principal et des trois budgets annexes est présentée ci-dessous, pour une information complète de l'exécution du budget 2017 de la Ville de Nouméa :

Détermination du résultat	Budget principal	BA déchets	BA eau	BA assainissement	Consolidé
1 Résultat de fonctionnement	2 560 438 221	9 261 495	119 594 249	166 015 090	2 855 309 055
2 Résultat d'investissement	-868 778 335	49 044 505	12 349 449	- 44 366 120	- 851 750 501
3 Résultat de l'exercice (1+2)	1 691 659 886	58 306 000	131 943 698	121 648 970	2 003 558 554
Résultats reportés 2016					
4 • fonctionnement	290 440 970	132 367 347	1 417 863	31 632 498	455 858 678
• investissement	- 700 700 259	27 134 427	- 56 237 963	30 610 579	- 699 193 216
5 Résultat de clôture (3+4)	1 281 400 597	217 807 774	77 123 598	183 892 047	1 760 224 016
6 Restes à réaliser fonctionnement	- 167 255 405	-11 406 313	- 3 272 558	- 256 633	- 182 190 909
7 Restes à réaliser investissement	- 1 159 240 814	- 22 985 196	- 77 296 867	- 87 597 006	- 1 347 119 883
8 Résultat définitif 2017 (5+6+7)	- 45 095 622	183 416 265	- 3 445 827	96 038 408	230 913 224

Dans le présent rapport, seules seront exposées les dépenses et les recettes réelles par section. En effet, les opérations d'ordre, sans incidence sur la trésorerie communale et s'analysant comme des écritures comptables non représentatives de l'activité de la Commune, ne feront pas l'objet d'un commentaire détaillé mais d'une présentation synthétique dans la cinquième partie du rapport.

De même, les résultats reportés de fonctionnement et d'investissement, comptabilisés quant à eux en opérations réelles, ne seront pas commentés.

II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2017, l'exécution de la section de fonctionnement s'établit comme suit (en millions d'opérations réelles) :

Prévisions 15 778	Dépenses 15 145 M	Recettes 17 940 M	Prévisions* 18 111 M
7 724 M	Frais de personnel 7 681 M	Fiscalité 7 522 M	8 049 M
5 344 M	Dépenses de gestion 4 774 M	Dotations & participations 8 628 M	8 665 M
2 552 M	Subventions & contributions 2 532 M		
158 M	Intérêts de la dette 158 M	Autres produits 1 790 M	1 397 M

*hors résultat reporté 2016

LES TAUX DE REALISATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN 2017
(hors mouvements neutres de trésorerie et résultat reporté)

DEPENSES 2017	Prévu	Réalisé	%	Reports	%	RECETTES 2017	Prévu	Réalisé	%	Reports
TOTAL	15 778	15 145	96 %	167	1 %	TOTAL	18 111	17 940	99 %	-
Personnel	7 724	7 681	99 %	-	-	Fiscalité	8 049	7 522	93 %	-
Dépenses de gestion	5 344	4 774	89 %	165	3%	Dotations & participations	8 665	8 628	99 %	-
Subventions & contributions	2 552	2 532	99 %	2	0%	Autres produits	1 397	1 790	128 %	-
Intérêts de la dette	158	158	100 %	-	-					
CA 2016	16 325	14 946	92 %	290	2 %	CA 2016	17 902	17 776	99 %	-

(en millions de F)

Malgré un taux de réalisation des recettes de fonctionnement identique à celui de 2016, les recettes ont augmenté de 164 millions en 2017. Cette augmentation est principalement enregistrée sur les dotations, avec les participations de l'Etat et de la province Sud dans le cadre du contrat d'agglomération au plan d'action pour la jeunesse, ainsi que sur les produits exceptionnels (cessions de biens), alors que le produit fiscal continue lui de diminuer, de 470 millions en 2017. Pour mémoire, les recettes du budget principal enregistraient une baisse d'un milliard entre 2013 et 2014, de 1,2 milliard entre 2014 et 2015 et de 513 millions entre 2015 et 2016.

Le montant des dépenses mandatées augmente, en valeur et en volume, de près de 200 millions avec un taux d'exécution des dépenses de fonctionnement de 96 %, soit 4 points de plus qu'en 2016.

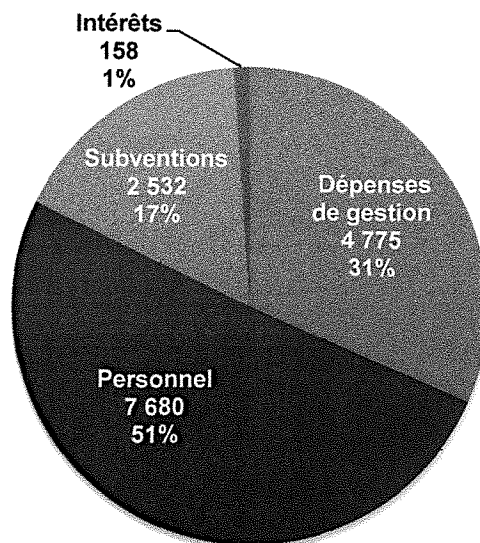
Globalement, l'exécution de la section de fonctionnement génère une épargne brute de près de 2,8 milliards hors restes à réaliser, qui permet le financement des dépenses d'investissement.

A - LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Prévisions	% engagement	mandatés	% mandatement	restes à réaliser
15.778.085.536 F	97,05 %	15.145.122.532 F	95,99 %	167.255.405 F

En 2017, les dépenses réelles de fonctionnement ont été mandatées à hauteur de 15.145.122.532 F, soit 95,99 % des prévisions budgétaires. Le montant des dépenses mandatées augmente en valeur et en volume. La répartition par poste de dépenses est exposée ci-après :

STRUCTURE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (en MF)



➤ **Frais de personnel : 7.680.616.857 F**

Avec 51 % des dépenses mandatées, les frais de personnel constituent le premier poste de dépenses de fonctionnement. En 2017, ils se sont élevés à 7.680.616.857 F, soit 99,44 % des prévisions budgétaires. Par rapport à 2016, on constate une nette augmentation de 5,22 %, soit 380 millions.

Cette augmentation est liée principalement à l'augmentation du point d'indice au 1^{er} février 2017, au succès du dispositif des titres repas, au recrutement de 20 postes vacants de policiers (fin 2016) dont 8 nouvelles créations inscrites au budget de l'exercice 2016, aux promotions au choix réalisées au sein des filières technique et sécurité, mais également par des événements exceptionnels en 2017 (épidémie de dengue, cyclones et scrutins électoraux) qui ont mobilisés du personnel ainsi qu'à la mise en œuvre du plein effet de la réorganisation des services municipaux.

➤ **Dépenses de gestion : 4.774.605.939 F**

Elles regroupent les dépenses inhérentes aux services publics offerts aux administrés et celles nécessaires au fonctionnement des services municipaux (hors frais de personnel et subventions).

Représentant 32 % des dépenses de fonctionnement, les dépenses de gestion mandatées en 2017 s'élèvent à 4.774.605.939 F. Elles diminuent d'environ 3 % par rapport à 2016, principalement sur les dépenses de fonctionnement interne des services.

Les dépenses de gestion se décomposent comme ci-après :

• **propreté urbaine : 870.220.469 F**

Il s'agit du coût pour l'entretien des espaces publics, des voiries et réseaux ainsi que des sanitaires publics, hors frais liés aux déchets ménagers présentés en budget annexe. La nette augmentation de ce poste de dépenses (+ 11 %) s'explique principalement par la hausse du coût des prestations de nettoyage de voirie et de collecte des bornes de propreté assurées dans le cadre d'un nouveau marché public global de sept ans exécuté à partir du mois de mai 2017.

Elles se répartissent comme suit :

- nettoyage des voiries et espaces publics	: 544.451.649 F
- entretien des accotements et talus	: 262.181.383 F
- entretien et maintenance des sanitaires publics	: 56.702.678 F
- entretien des voies et réseaux divers	: 6.884.759 F

• **entretien du patrimoine : 1.136.259.631 F**

Il s'agit des dépenses nécessaires au maintien en état du patrimoine mobilier et immobilier municipal :

- entretien des terrains et espaces verts	: 374.045.731 F
- entretien et réparation de bâtiments	: 213.910.519 F
- entretien voies et réseaux	: 140.134.443 F
- frais de nettoyage des locaux	: 141.431.456 F
- maintenance	: 117.198.942 F
- entretien et réparation sur autres mobiliers et matériels roulants	: 70.784.922 F
- fournitures d'entretien	: 58.244.818 F
- fournitures de voirie	: 20.508.800 F

Ce poste est en nette diminution de 13,8 % par rapport à 2016. Les principaux postes d'économies sont les fournitures d'entretien (-21 %), la maintenance (- 18 %) et l'entretien des terrains, bâtiments, voies et réseaux (-16 %).

• **frais fixes de fonctionnement : 896.525.735 F**

Dépenses incontournables pour le fonctionnement de la collectivité, les frais fixes regroupent principalement les dépenses suivantes :

- fluides (eau, électricité, carburant)	: 461.902.967 F
- locations immobilières et charges locatives	: 119.512.046 F
- frais de gardiennage d'installations municipales	: 96.023.381 F
- frais de télécommunication et d'affranchissement	: 92.841.581 F
- primes d'assurances	: 87.305.068 F
- frais d'alimentation (pompiers, policiers...)	: 38.940.692 F

Grâce aux efforts de rationalisation opérés sur l'ensemble de ces dépenses, elles diminuent de 6,7 % par rapport à 2016, principalement sur les consommations d'eau (- 19,5 %) et les frais de gardiennage (- 19 %).

• **les autres charges liées à l'activité des services : 1.871.600.104 F**

Il s'agit des dépenses relatives aux actions municipales et aux services rendus aux administrés dans les secteurs :

- de la sécurité et de la salubrité publique	: 201.280.428 F
<i>dont :</i>	
✓ <i>vacation des sapeurs-pompiers volontaires</i>	: 95.116.016 F
✓ <i>régulateur scolaire</i>	: 20.255.944 F
- du sport et de la jeunesse	: 191.883.338 F
- des festivités (carnaval, fête nationale, Noël...)	: 135.778.282 F
- de l'enseignement	: 122.573.822 F
- des frais de communication des actions municipales	: 100.147.817 F
- des aménagements et services urbains	: 86.486.575 F
- des animations culturelles et artistiques (centre d'art, théâtre, musique...)	: 70.966.131 F
- des interventions sociales	: 60.223.433 F
- autres prestations générales (assistance et contrôle, déménagements...)	: 105.630.008 F

Ainsi que des dépenses d'administration générale, telles que :

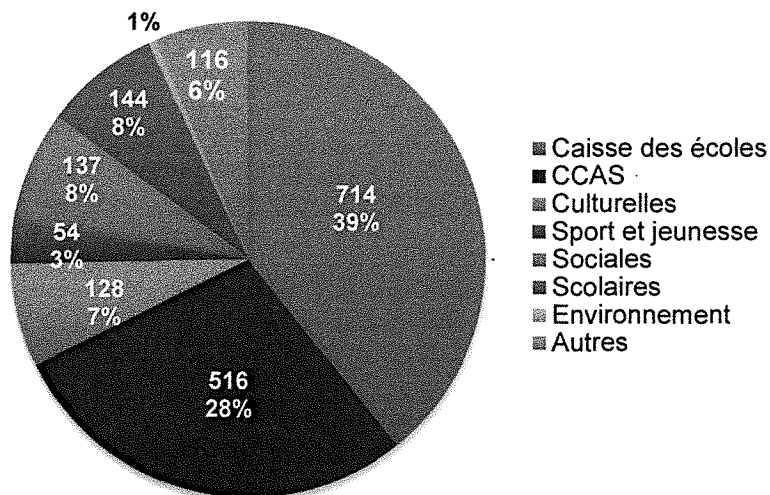
- remboursement des frais de recouvrement de centimes additionnels	: 199.932.461 F
- indemnités d'élus	: 83.054.730 F
- frais d'études et de recherches	: 51.828.166 F
- formations diverses	: 48.944.915 F
- rémunération d'intermédiaires divers (jobs d'été...)	: 33.627.798 F
- titres annulés	: 83.121.036 F

➤ **Subventions et contributions : 2.531.971.413 F**

• **Les subventions : 1.818.527.773 F**

Au cours de l'année 2017, le soutien financier apporté par la Ville aux différentes associations, organismes et collectivités s'est élevé à 1.818.527.773 F, soit un léger recul de 1,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Les subventions octroyées se répartissent par secteur comme suit (en MF) :



• **Les contributions : 713.443.640 F**

Les contributions versées par la Ville aux structures intercommunales et mixtes se sont élevées à 713.443.640 F, soit une légère baisse de 1,5 % par rapport à 2016. Elles se répartissent comme ci-après :

- Aquarium des Lagon : 64.000.000 F pour l'exploitation de l'aquarium,
- Syndicat Mixte des Transports Urbains : 586.705.000 F pour la gestion du transport public urbain dans la commune,
- Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa : 62.738.640 F pour la gestion du traitement des déchets, de l'Aqueduc et de la fourrière.

La contribution versée à l'Aquarium des Lagon et au SMTU a été reconduite à l'identique par rapport à 2016. En revanche, celle du SIGN a diminué de 15 % consécutivement à la fermeture du pôle urbain.

➤ **Intérêts d'emprunts : 157.928.323 F**

Il s'agit des intérêts de l'annuité de la dette mandatés au cours de l'exercice qui diminuent par rapport aux exercices précédents (196 millions en 2015 et 167 millions en 2016) en raison de taux du marché plus favorables constatés ces dernières années.

B – LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Prévisions*	titrés	% titrés
18.111.470.000 F	17.939.744.679 F	99,05 %

* hors résultat reporté 2016 : 290.440.970 F

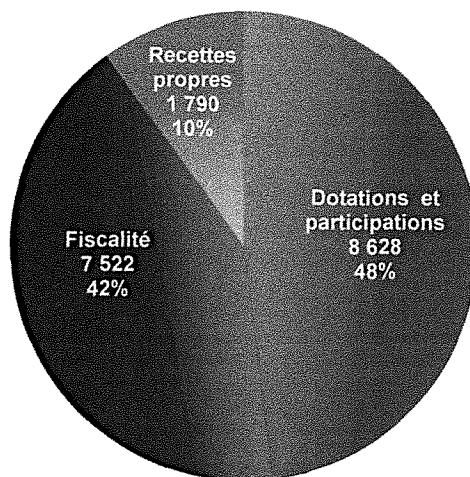
En 2017, les recettes réelles de fonctionnement ont été titrées à hauteur de 17.939.744.679 F, soit 99,05 % des prévisions budgétaires.

Elles ont augmenté de près de 164 millions par rapport à 2016, soit une hausse de 0,92 %, principalement sur les participations et les cessions de biens alors que le produit fiscal continue de diminuer (- 470 millions en 2017).

Après trois années de décroissance consécutive : - 1 milliard en 2014, - 1,2 milliard en 2015 et - 513 millions en 2016, la tendance s'est enfin inversée en 2017.

La répartition par poste de recette est exposée ci-après :

STRUCTURE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (en MF)



➤ **Dotations et participations : 8.627.903.118 F**

Première ressource du budget communal, avec 48 % des recettes de fonctionnement, les dotations et participations titrées en 2017 se sont élevées à 8.627.903.118 F. Elles se répartissent comme ci-dessous :

- Etat :
 - ✓ Dotation Globale de Fonctionnement : 2.089.296.062 F
 - ✓ Dotation Globale d'Aménagement : 1.062.401.910 F
 - ✓ Contrat d'agglomération 2017-2021 : 68.340.000 F
 - ✓ Dotation Spéciale Instituteur : 11.727.924 F
 - ✓ Participation pour titres sécurisés : 3.601.432 F
 - ✓ Elections : 2.079.589 F
 - ✓ Prévention du décrochage scolaire : 1.789.976 F
 - ✓ Participation pour gilets pare-balles : 686.158 F
- Nouvelle-Calédonie :
 - ✓ Fonds Intercommunal de Péréquation : 5.280.510.516 F
 - ✓ Salubrité des denrées alimentaires : 8.465.094 F
 - ✓ Coordination des actions de sécurité : 5.000.000 F
- Province Sud :
 - ✓ Contrat d'agglomération 2017-2021 : 45.000.000 F
 - ✓ Musée de la Guerre (fonctionnement) : 23.573.669 F
 - ✓ Gestion des débits de boissons : 20.000.000 F
- Tiers :
 - ✓ Nettoyage des arrêts de bus : 2.000.000 F
 - ✓ Participation à l'étude de l'entrée Nord : 3.430.788 F

Ces recettes enregistrent une augmentation de 2 % par rapport à 2016, soit + 176 millions essentiellement en raison de la revalorisation de la subvention de la gestion des débits de boissons (+ 15 millions), de l'augmentation de la Dotation d'Aménagement (+ 63 millions) et du retour des participations de l'Etat et de la province Sud au titre du fonctionnement 2017 du Contrat d'Agglomération (113 millions) non versées en 2016.

➤ **Fiscalité : 7.521.725.019 F**

Représentant 42 % des recettes de fonctionnement, les recettes fiscales constituent la deuxième ressource du budget communal.

Le produit des recettes fiscales s'est élevé à 7.521.725.019 F et se décompose comme suit :

- centimes additionnels	: 5.460.987.545 F
- taxes :	
✓ sur l'électricité	: 1.019.010.848 F
✓ sur les jeux	: 458.383.996 F
- amendes de police	: 358.958.778 F
- droits de stationnement	: 116.720.452 F
- redevances d'immatriculation	: 107.663.400 F

Le produit des centimes additionnels constatés diminue de près de 428 millions par rapport à 2016, essentiellement en raison de la chute des centimes additionnels sur l'IRVM (- 9 %), sur la contribution des patentes (- 14 %) et sur les licences (- 18,8 %). En revanche, les centimes sur les droits d'enregistrement progressent (+ 4 %) ainsi que sur la contribution foncière (+ 2,8 %). Cette diminution s'inscrit dans la continuité de celle déjà constatée depuis 2015.

Les autres recettes fiscales se sont élevées à 2,06 milliards, soit une baisse de - 2 % par rapport à 2016. On note principalement les diminutions enregistrées sur le produit des taxes sur les jeux (- 9,5 millions), les droits de stationnement du parking Sébastopol (- 1,2 millions) et les redevances d'immatriculations (- 8,7 millions).

➤ **Recettes propres : 1.790.116.542 F**

Ce poste regroupe les produits des services du domaine, les revenus domaniaux ainsi que les redevances perçues des concessionnaires. En 2017, ces recettes se sont élevées à un montant global de 1.790.116.542 F, dont les principales sont listées ci-après :

- redevance distribution énergie électrique	: 568.837.928 F
- revenus de locations municipales	: 236.909.334 F
- redevances funéraires	: 82.499.675 F
- droits d'occupation du domaine public	: 47.344.057 F
- droits d'entrée (piscine, musée, théâtre, etc.)	: 22.998.247 F
- concessions dans les cimetières	: 8.943.752 F
- refacturation des frais de personnel (budgets annexes)	: 206.658.019 F
- personnel mis à disposition (Caisse des Ecoles)	: 141.851.923 F
- remboursement sur rémunérations	: 14.853.079 F
- produits exceptionnels dont	: 442.317.616 F
o pénalités sur marchés	: 919.100 F
o mandats annulés sur exercices antérieurs	: 2.990.711 F
o produits des cessions d'immobilisations	: 389.469.059 F
o indemnités sinistres accidents de voirie	: 14.557.569 F
o autres produits exceptionnels	: 34.381.177 F

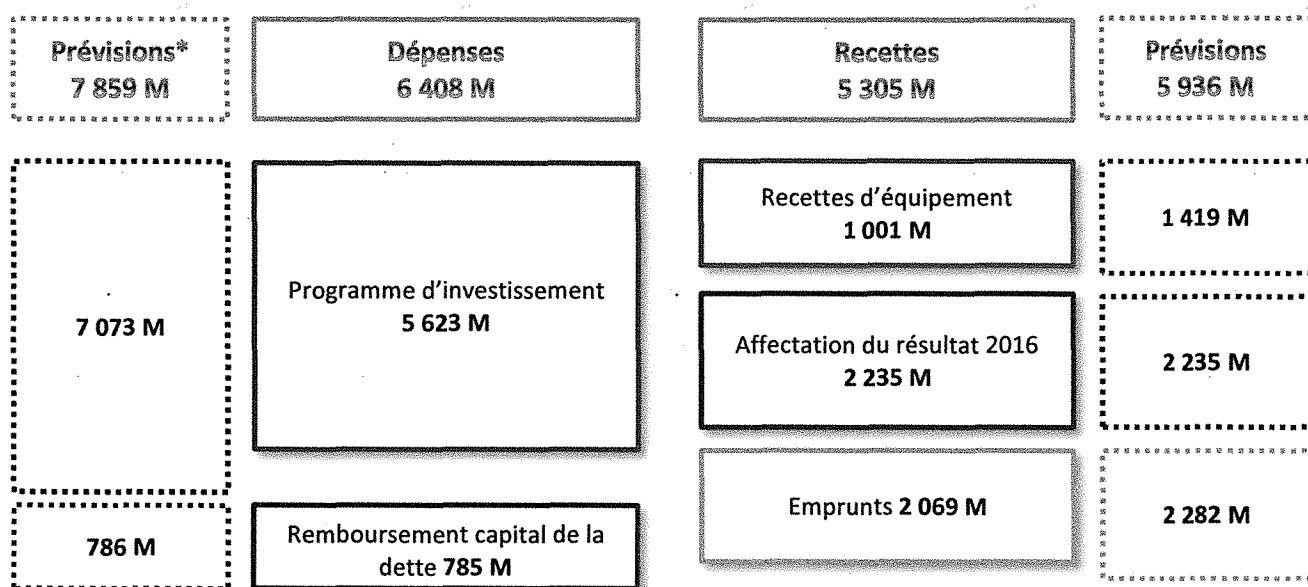
Les recettes propres sont en augmentation de 34 % par rapport à 2016. Cette hausse s'explique principalement par une recette exceptionnelle suite à la vente d'un terrain dans le quartier de l'Orphelinat pour un montant de 354 millions. En parallèle, les revenus de locations municipales (+ 48,2 millions), la redevance sur la distribution d'énergie électrique (+ 8,4 millions) ainsi que les droits d'occupation du domaine public (+ 3,4 millions) sont en légère augmentation. En revanche, on note un net recul de près de 50 % des concessions dans les cimetières, consécutif à la diminution des renouvellements de concession et au déménagement du Médipôle.

Enfin, s'agissant de la refacturation des frais de personnel émergeant sur les budgets annexes, le montant s'élève à 206,6 millions, répartis comme suit par budget annexe :

- gestion des déchets ménagers	: 62.300.000 F
- distribution d'eau potable	: 57.400.000 F
- gestion des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration	: 86.958.019 F

III – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

En 2017, l'exécution de la section d'investissement se présente comme suit (en millions d'opérations réelles) :



*hors résultat reporté 2016

LES TAUX DE REALISATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT EN 2017 (hors mouvements neutres de trésorerie et résultats reportés)

DEPENSES 2017	Budget	Réalisé	%	Reports	%
TOTAL	7 859	6 408	82%	1 167	15%
Programme d'investissement	7 073	5 623	80%	1 167	17%
Capital de la dette	786	785	100%	-	-
CA 2016	8 691	6 075	70%	1 944	22%

RECETTES 2017	Budget	Réalisé	%	Reports	%
TOTAL	5 936	5 305	89%	7	0%
Recettes d'équipement	1 419	1 001	71%	7	1%
Emprunts	2 282	2 069	91%		
Affectation résultat 2016	2 235	2 235	100%		
CA 2016	5 433	3 388	62%	960	18%

(en millions de F)

Sur le budget principal, les dépenses d'investissement ont été mandatées à hauteur de 6.408.191.604 F, soit 82 % des autorisations budgétaires. Les dépenses engagées mais non mandatées au cours de l'exercice se sont élevées à 1.166.611.357 F. Globalement, le programme d'investissement a ainsi été engagé à 96 % des crédits votés.

Quant aux recettes, elles ont été titrées à hauteur de 5.305.229.343 F, soit 89 % des prévisions.

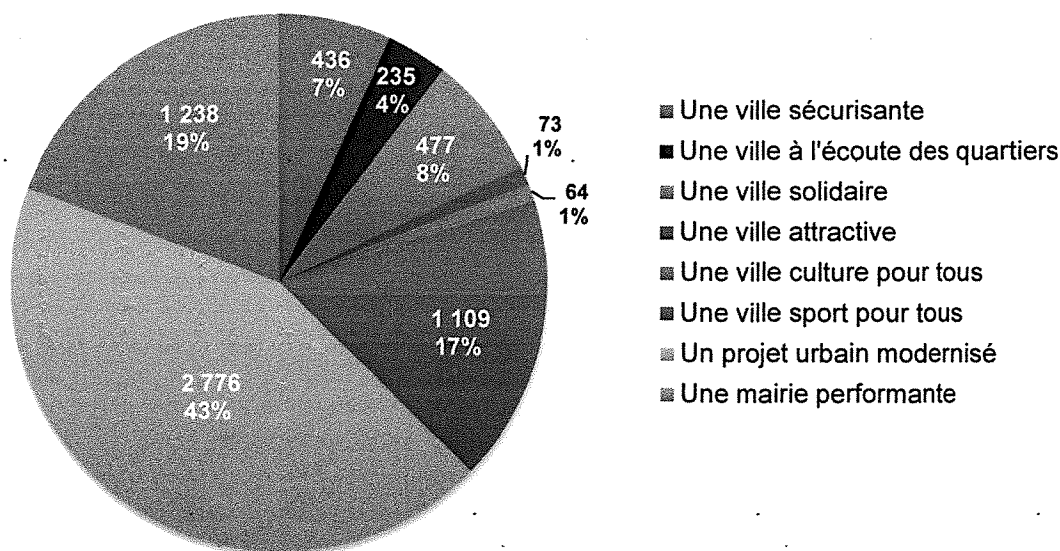
L'exécution de la section d'investissement a généré un résultat de clôture (y compris les opérations d'ordre et le résultat reporté 2016) déficitaire de 1,569 milliard. Avec un solde des restes à réaliser déficitaire de 1,159 milliard, la section fait donc apparaître un besoin de financement de 2,7 milliards, qui a été comblé pour partie par l'épargne dégagée en section de fonctionnement.

A - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Prévisions*	% engagement	mandatés	% mandatement	restes à réaliser
7.859.068.527 F	96,38 %	6.408.191.604 F	81,54 %	1.166.611.357 F

* hors résultat reporté 2016 : 700.700.259 F

Pour 2017, les dépenses réelles d'investissement ont été mandatées à hauteur de 6.408.191.604 F et se répartissent par politique publique comme suit (en MF) :



➤ UNE VILLE SÉCURISANTE : 435.648.880 F

Ambition majeure pour l'Exécutif, un montant de 436 millions a été investi en 2017 pour assurer la sécurité des habitants autour de trois enjeux : la sécurité publique, la sécurité civile et la sécurité sanitaire :

UNE VILLE SÉCURISANTE	CA 2017	RAR 2017	TOTAL
A1E1-1 : AMELIORER LA REPONSE DE SECURITE	352 682 255	145 660 325	498 342 580
A1E1-2 : AMELIORER LA COUVERTURE DE LA SECURITE CIVILE	72 841 579	121 294 258	194 135 837
A1E1-3 : AMELIORER LE NIVEAU DE SECURITE SANITAIRE	10 125 046	961 769	11 086 815
Total :	435 648 880	267 916 352	703 565 232

• Améliorer la réponse de sécurité

Les dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations ci-après :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
0601 - MATERIEL TRANSPORTS & ENGINS	11 563 945	29 743 280
1101 - EQUIPEMENT SECURITE & SALUBRITE PUBLIQUE	48 098 036	13 334 688
1104 - VIDEO PROTECTION	26 253 184	57 049 676
7101 - AMENAGEMENTS DE VOIRIES	467 563	-
7301 - ECLAIRAGE PUBLIC	178 961 711	34 810 413
8301 - AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS	6 488 218	-
8312 - AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER	34 688 181	-
8314 - REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA	34 370 224	2 903 003
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	11 791 193	7 819 265
Total :	352 682 255	145 660 325

Cette politique s'est traduite par la poursuite du déploiement du réseau de vidéo-protection destiné à renforcer la lutte contre la délinquance, au renforcement des moyens de la Police Municipale, ainsi qu'à l'amélioration de l'éclairage des voies et lieux publics pour en sécuriser leur utilisation.

Ainsi, les dépenses relatives aux extensions du parc de caméras de vidéo-protection de la commune se sont élevées à 26.253.184 F et ont essentiellement concerné des travaux de voirie et de réseaux divers.

La présence et la capacité d'intervention des effectifs de police ont été renforcées sur la voie publique par le renouvellement et l'acquisition de :

- nouveaux véhicules : deux véhicules légers (3.051.210 F), un S.U.V. (3.183.000 F) et quatre motos (5.329.735 F) ;
- nouveaux équipements : divers équipements (tonfas, tasers, casques, munitions) pour 18.068.505 F.

La Police Municipale a également bénéficié de travaux d'aménagement de ses locaux pour un montant de 35.791.430 F ainsi que de diverses acquisitions de mobiliers et matériels de bureau pour un montant de 6.029.294 F.

En matière de sécurisation des lieux publics, la Ville a investi près de 184 millions pour l'amélioration de l'éclairage, permettant ainsi de supprimer des zones sombres et de prévenir tout risque d'accident de la circulation et d'agressions. Ces travaux ont porté sur les zones suivantes :

- le quartier de Tina	: 51.484.031 F
- la promenade Pierre-Vernier	: 34.688.181 F
- la plage de l'Anse Vata	: 34.370.224 F
- les rues Kataoui / Kawi Bouillant et le «Chemin des écoles» à Nouville	: 27.761.118 F
- l'avenue James Cook	: 18.702.754 F
- la place du marché à Kaméré	: 8.915.133 F
- la Baie des Citrons	: 6.488.218 F
- le quartier du 6 ^e km (Gaiacs)	: 1.476.286 F

Par ailleurs, plusieurs travaux de mise en sécurité des éclairages publics ont été entrepris à hauteur de 6.822.674 F, ainsi que l'acquisition de matériels et de divers équipements d'éclairage pour 63.799.715 F.

- **Améliorer la couverture de sécurité civile**

Les dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	26 523 929	6 867 035
0601 - MATERIEL TRANSPORTS & ENGIN	9 540 080	105 175 677
1101 - EQUIPEMENT SECURITE & SALUBRITE PUBLIQUE	29 347 104	6 027 662
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	7 430 466	3 223 884
Total :	72 841 579	121 294 258

En 2017, la Ville a investi 9.540.080 F pour l'acquisition de trois véhicules et leurs équipements ainsi que d'un bateau semi-rigide.

Par ailleurs, des travaux d'aménagement des casernes, dont l'aménagement des sanitaires, du réfectoire et de la salle de sport du centre de secours Lucien Parent, ou encore la réalisation d'un plateau multisports au CTA de Normandie, ont été entrepris pour un montant de 26.533.421 F. En complément, 10.894.473 F ont été investis pour l'acquisition de matériel de bureau, informatique et téléphone.

Agé de 14 ans et ouvert tous les jours de l'année depuis 2014, le poste de secours de la Baie des Citrons a été remplacé en 2017 par une structure neuve quasi identique pour un montant de 8.944.498 F.

Enfin, l'équipement des pompiers, en matériels et outillages d'incendie et de défense civile, et en équipement contre les risques thermiques ou technologiques a été complété à hauteur de 16.929.107 F.

- **Améliorer le niveau de sécurité sanitaire**

Les dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	8 496 293	651 277
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	1 628 753	310 492
Total :	10 125 046	961 769

Les dépenses effectuées d'un montant global de 10.125.046 F ont permis d'effectuer des aménagements des locaux et des laboratoires pour optimiser les conditions de travail de la Direction des Risques Sanitaires et d'acquérir divers matériels, tels que du mobilier ou du matériel de laboratoire.

➤ **UNE VILLE A L'ECOUTE DES QUARTIERS : 234.684.558 F**

L'Exécutif a pour objectif d'être au plus proche des habitants en encourageant : le développement de la démocratie participative, l'amélioration des relations dans les quartiers ainsi que l'optimisation du service rendu aux usagers.

UNE VILLE À L'ÉCOUTE DES QUARTIERS	CA 2017	RAR 2017	TOTAL
A2E2-1 : DEVELOPPER LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	74 179 774	56 724 417	130 904 191
A2E2-2 : AMELIORER LA VIE ET LES RELATIONS DANS LES QUARTIERS	66 589 912	4 642 271	71 232 183
A2E2-3 : AMELIORER LE SERVICE RENDU AUX USAGERS DE LA MAIRIE	93 914 872	27 041 815	120 956 687
Total :	234 684 558	88 408 503	323 093 061

• **Développer la démocratie participative**

Les dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
5110 - ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR	72 793 282	53 190 729
7203 - AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES	1 386 492	3 533 688
Total :	74 179 774	56 724 417

Créés en 2015, les conseils de secteur, composés d'élus, de représentants des habitants des quartiers et des acteurs économiques et associatifs, permettent de tisser des liens forts entre les Nouméens et les élus municipaux. Chacun peut s'y exprimer librement, exposer et défendre son projet.

Ainsi en 2017, 74.179.774 F ont été consacrés aux différents travaux ou aménagements émanant des conseils de secteur, tels que :

- la réfection des trottoirs de la rue Olry	: 18.241.311 F
- le confortement de berge rue James Cook	: 11.015.465 F
- la réfection de la place de marché à Kaméré	: 8.864.760 F
- la création de jardins familiaux à Tuband	: 7.800.221 F
- la création de jardins familiaux au 4 ^e km	: 5.121.686 F
- l'installation de gazon pour les work out sur la plaine de Tindu	: 3.088.391 F
- l'installation d'un module de jeux à Kaméré	: 2.083.577 F

De plus, d'autres projets engagés à hauteur de 56 millions mais non mandatés à la clôture de l'exercice ont été reportés pour être réalisés au cours de l'année 2018. C'est donc un global de près de 131 millions qui a été consacré aux actions de proximité des conseils de secteur.

• **Améliorer la vie et les relations dans les quartiers**

Les dépenses sont regroupées dans le chapitre opération suivant :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
5105 - REALISATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU COEUR DE QUARTIER DE KAMERE	66 589 912	4 642 271
Total :	66 589 912	4 642 271

A Kaméré, la Ville poursuit l'aménagement du centre urbain de ce quartier avec la construction d'équipements sportifs, culturels, éducatifs et de loisirs. Après l'équipement public de cœur de quartier achevé en 2016, les travaux de construction de la salle socio-sportive ont été menés en 2017 pour 66.589.912 F. L'équipement de cette salle avec tatamis, bancs et patères est prévu en 2018.

• **Améliorer le service rendu aux usagers de la mairie**

Les dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	-	900 747
0502 - AMENAGEMENT CIMETIERES & CENTRE FUNERAIRE	35 079 221	9 184 413
0701 - INFORMATISATION DES SERVICES	4 551 966	-
5101 - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	42 817 910	8 051 621
5105 - REALISATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU COEUR DE QUARTIER DE KAMERE	1 536 006	437 803
5112 - REQUALIFICATION DES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER	-	7 558 863
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	9 929 769	908 368
Total :	93 914 872	27 041 815

La Ville a renforcé son service public de proximité avec un nouveau dispositif nommé «Proxibus», en service depuis le mois de juillet 2017. Ce bus itinérant a été équipé en matériel informatique à hauteur de 2.883.708 F pour offrir aux administrés des services décentralisés dans cinq quartiers : Ducos, Magenta, Val-Plaisance, Sainte-Marie et au 6^e km.

La Ville a continué son programme d'aménagement des cimetières, du centre funéraire et de la morgue pour un montant de 36.187.378 F dont :

- la réalisation d'ossuaires et d'emplacements supplémentaires au cimetière du PK5 : 14.070.228 F
- la réalisation d'aménagements au cimetière du PK4 : 11.825.489 F
- des aménagements divers (mobiliers, matériels...) : 10.291.661 F

L'amélioration des équipements de proximité doit permettre de répondre au mieux aux attentes des administrés. Ainsi, la Ville a investi 6.821.054 F pour le réaménagement du site de N'du et 32.701.705 F pour des travaux d'aménagement et d'équipement des maisons municipales de quartier (charpente, sanitaire, peintures, éclairage, clôtures). Enfin, du mobilier et du matériel complémentaires pour les activités jeunesse ont été acquis pour un montant de 2.062.257 F.

➤ **UNE VILLE SOLIDAIRE : 477.336.617 F**

Il s'agit de construire un véritable « vivre ensemble » pour améliorer la qualité de vie intergénérationnelle des Nouméens, au travers d'une politique de solidarité : la réussite éducative, cibler et mieux accompagner les différents publics et le renforcement du lien social.

UNE VILLE SOLIDAIRE	CA 2017	RAR 2017	TOTAL
A3E3-1 : FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE	299 785 074	117 151 128	416 936 202
A3E3-2 : CIBLER ET MIEUX ACCOMPAGNER LES DIFFERENTS PUBLICS	165 917 390	10 201 799	176 119 189
A3E3-3 : RENFORCER LE LIEN SOCIAL	11 634 153	27 940 000	39 574 153
Total :	477 336 617	155 292 927	632 629 544

- **Favoriser la réussite éducative**

Les dépenses proposées sont retracées dans les chapitres opérations ci-après :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
2101 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES	232 243 335	91 894 030
2104 - REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES	67 541 739	25 257 098
Total :	299 785 074	117 151 128

Afin d'assurer le bon fonctionnement des écoles et la préservation du patrimoine scolaire, un plan pluriannuel de rénovation des écoles et d'acquisition ou de renouvellement de mobiliers scolaires, de matériels informatiques et divers matériels a été prévu.

Au titre de ce programme annuel de rénovation et d'amélioration des écoles primaires, un investissement global de 232.243.335 F a été mandaté, réparti comme suit :

- travaux de réfection, peinture, clôtures, mise en conformité : 112.326.293 F
- matériel de sécurité (alarmes, extincteurs, signalétiques)
et mobilier de bureau et informatique : 43.187.730 F
- amélioration du confort thermique dans les écoles : 41.734.884 F
- aménagements et agencements de terrains
(cours, aires de jeux, parkings et clôtures) : 34.994.428 F

Outre ce programme, la construction et l'équipement de cantines dans les maternelles se sont poursuivis en 2017 pour un montant de 67.541.739 F, principalement dans les écoles Marguerite Lefrançois et Albert Perraud.

- **Cibler et mieux accompagner les différents publics**

Les dépenses proposées sont retracées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
5111 - REALISATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR ET DE REINSERTION	124 973 221	10 201 799
8301 - AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS	40 944 169	-
Total :	165 917 390	10 201 799

Conformément au souhait de l'Exécutif de multiplier les jardins familiaux au sein de la commune afin de réconcilier «vie en ville» et «lien à la terre», plusieurs jardins familiaux ont ainsi été créés et aménagés en 2017 pour un montant de 40.944.169 F : 36 parcelles à Vallée du Tir, 21 parcelles à Chateaubriand et 17 parcelles au 4^e kilomètre.

Enfin, les travaux pour l'équipement de service public à vocation d'action sociale pour l'accueil de jour des personnes en errance se sont terminés pour un montant de près de 125 millions. Cette structure implantée à Doniambo a nécessité la réhabilitation d'un bâtiment comprenant des unités administratives, éducatives, de restauration et de logistique.

- **Renforcer le lien social**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations ci-après :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
0504 - REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR	9 250 000	27 940 000
5101 - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	1 851 453	-
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	532 700	-
Total :	11 634 153	27 940 000

Principale opération de cet enjeu, la réhabilitation et l'extension des bâtiments de l'ex Etat-major des forces armées doivent permettre la réalisation d'un «pôle jeunesse» où seront développées des actions socio-éducatives, culturelles, sportives ou encore de loisirs destinés aux jeunes. Pour l'année 2017, la phase d'étude a été lancée pour un montant de 9,2 millions.

Le reste des dépenses a consisté en l'achat de divers équipements pour le Rex dans le cadre des activités socio-éducatives dispensées auprès des jeunes.

➤ **UNE VILLE ATTRACTIVE : 72.603.502 F**

L'Exécutif a la volonté de rendre la Ville plus attractive par la création ou la rénovation des lieux de vie emblématiques de la cité, notamment le centre-ville pour favoriser l'activité commerciale et la valorisation du patrimoine historique. Deux enjeux définissent cette ambition : transformer le centre-ville en centre de vie et Nouméa Ville numérique.

UNE VILLE ATTRACTIVE	CA 2017	RAR 2017	TOTAL
A4E4-1 : TRANSFORMER LE CENTRE VILLE EN CENTRE DE VIE	69 898 682	11 133 028	81 031 710
A4E4-3 : NOUMEA VILLE NUMERIQUE	2 704 820	1 019 295	3 724 115
Total :	72 603 502	12 152 323	84 755 825

- **Transformer le centre-ville en centre de vie**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	17 338 197	895 688
3101 - EQUIPEMENTS CULTURELS & PATRIMONIAUX	3 003 388	2 996 612
8307 - RENOVATION FONTAINE CELESTE	943 877	-
8313 - REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS	48 613 220	7 240 728
Total :	69 898 682	11 133 028

Les travaux d'aménagement au marché municipal ont continué en 2017, complétés par l'acquisition de matériels divers (chambres froides, équipements frigorifiques...), pour un montant total de 17.338.197 F, afin d'offrir plus de confort aux titulaires des stalles ainsi qu'aux usagers de ce lieu très fréquenté par les Nouméens et les touristes.

Par ailleurs, les études relatives à la réhabilitation de l'immeuble «Cheval» se sont poursuivies pour un montant de 3.003.388 F. Cette opération vise à valoriser le patrimoine historique de la Ville et permettre la création d'une vitrine des savoir-faire calédoniens pour les visiteurs.

Dans le cadre de l'AP votée pour une restructuration de la place des Cocotiers permettant de redynamiser l'hyper-centre, les opérations suivantes ont été réalisées :

- études et travaux de rénovation de la fontaine Céleste (solde): 34.973.970 F
- travaux de réaménagement de la place des Cocotiers
(aménagement paysager, mobilier urbain...) : 7.499.681 F
- construction de deux cafés-terrasses
place de la Marne (solde) : 7.083.446 F

• **Nouméa Ville numérique**

Ces dépenses sont regroupées dans le chapitre opération suivant :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
8301 - AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS	2 704 820	1 019 295
Total :	2 704 820	1 019 295

Dans le cadre de la modernisation des espaces publics et de la volonté de faire de la Ville de Nouméa une ville connectée, du matériel a été acquis pour permettre l'accès à internet au plus grand nombre d'utilisateurs par le développement et l'extension du réseau wifi, notamment dans les espaces verts (parcs et jardins) de la Ville. De nouvelles armoires permettant de recharger ses appareils mobiles ont également été installées dans les vestiaires de la piscine municipale Jacques Mouren et au faré de l'Anse-Vata.

➤ **UNE VILLE CULTURE POUR TOUS : 63.990.572 F**

Il s'agit de développer la politique culturelle pour offrir une qualité et une diversité d'animations permettant de fédérer les Nouméens dans un esprit convivial. C'est un montant de 64 millions qui a été investi en 2017 pour l'aménagement et le développement des équipements culturels de la Ville.

UNE VILLE CULTURE POUR TOUS	CA 2017	RAR 2017	TOTAL
A5E5-1 : DEMOCRATISER LA CULTURE	63 990 572	12 098 898	76 089 470
Total :	63 990 572	12 098 898	76 089 470

• **Démocratiser la culture**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	6 135 561	337 120
3101 - EQUIPEMENTS CULTURELS & PATRIMONIAUX	43 402 884	11 761 778
5105 - REALISATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU COEUR DE QUARTIER DE KAMERE	14 452 127	-
Total :	63 990 572	12 098 898

Les équipements culturels et patrimoniaux ont été rénovés et modernisés à hauteur de 63.990.572 F en 2017, les principales actions ont porté sur :

- l'agencement et l'aménagement des médiathèques : 20.528.010 F
- l'agencement et l'aménagement des musées : 19.666.469 F
- l'action culturelle (décors de Noël, panneau d'exposition, matériel de maison de musique, acquisition d'œuvres d'art) : 18.863.926 F
- l'agencement et l'aménagement du centre d'art et théâtres : 3.794.554 F
- l'agencement et l'aménagement du café musique Le Mouv' : 1.118.975 F

➤ **UNE VILLE SPORT POUR TOUS : 1.109.369.688 F**

Grâce aux valeurs du sport, la Ville souhaite renforcer sa proximité et son accessibilité pour une meilleure intégration et un mieux vivre ensemble. La Ville de Nouméa a consacré un peu plus de 1,1 milliard en 2017 pour développer la pratique sportive.

UNE VILLE SPORT POUR TOUS	CA 2017	RAR 2017	TOTAL
A6E6-1 : DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS	1 109 369 688	86 477 002	1 195 846 690
Total :	1 109 369 688	86 477 002	1 195 846 690

• **Développer la pratique sportive pour tous**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	124 778	-
4101 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	200 091 520	55 236 537
4102 - REALISATION DE LA SALLE OMNISPORTS DE LA VALLEE DU TIR	997 062	-
4103 - REALISATION DU CENTRE AQUATIQUE DE MAGENTA	668 001 974	1 630 490
4104 - REALISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU COEUR DE QUARTIER DE KAMERE	57 047 702	-
4106 - RENOVATION PISCINE MUNICIPALE J. MOUREN	7 575 465	20 698 132
5109 - REALISATION EQUIPEMENT PUBLIC COEUR QUARTIER MONTRAVEL	175 531 187	8 911 843
Total :	1 109 369 688	86 477 002

La construction du centre aquatique de Magenta, opération d'envergure évaluée à 1,3 milliard, s'est poursuivie en 2017 pour un montant global de 668.001.974 F. Les travaux de rénovation du bassin olympique de la piscine municipale Jacques Mouren se sont quant à eux poursuivis pour un montant de 8.165.453 F.

Par ailleurs, le programme d'installation de nouveaux équipements sportifs de type «workout» à l'Anse-Vata et Sainte-Marie, très appréciés des Nouméens, s'est poursuivi en 2017 pour un montant global de 15.469.283 F.

Sur Kaméré, la construction d'un skate parc et d'un nouveau terrain de football ont représenté une dépense globale de 57.047.702 F.

A Montravel, les travaux pour la réalisation d'un complexe sportif (halle omnisports, plateau sportif et terrain de football), inauguré début 2018, se sont élevés à 175.531.187 F.

Dans le cadre du plan de rénovation des infrastructures sportives, plusieurs opérations ont été financées, telles que :

- l'éclairage du stade Edouard Pentecost	:	34.450.097 F
- la réfection du plateau sportif du complexe sportif Suzette Tessier à Logicoop	:	25.776.044 F
- la réfection du plateau sportif Antinéa Kawka	:	18.954.126 F
- l'aménagement de la piste de pump track	:	18.946.830 F
- la construction d'un bloc sanitaire au complexe sportif de Tindu	:	10.454.830 F
- la peinture extérieure de la halle du complexe sportif de Kaméré	:	6.240.976 F
- l'éclairage du plateau sportif du collège de Tuband	:	6.131.608 F
- la réfection et l'aménagement de l'éclairage de la salle Jeune Scène	:	4.369.256 F
- la réfection de la clôture périphérique de la salle de tennis de table Jean Noyant	:	4.279.475 F
- l'éclairage du stade Philémo Simutoga	:	3.249.261 F
- la réfection des supports de tatamis de la salle Jeune Scène	:	2.852.035 F
- diverses acquisitions (signalétiques, extincteurs...)	:	9.637.754 F
- divers agencements et aménagements	:	4.995.113 F

Enfin, l'opération « Partenariat Ville de Nouméa – Equipements clubs sportifs » qui consiste en la réfection ou l'amélioration des équipements sportifs pour parfaire la qualité, la sécurité et l'accueil, et permettre d'accroître les pratiques sportives a été reconduite en 2017 pour un montant de 7 millions.

➤ **UN PROJET URBAIN MODERNISÉ : 2.776.539.199 F**

Pour faire de Nouméa une Ville résolument tournée vers l'avenir, il faut moderniser les espaces urbains, montrer la capacité de la Ville à être responsable et durable et promouvoir une politique de mobilité.

UN PROJET URBAIN MODERNISÉ	CA 2017	RAR 2017	TOTAL
A7E7-2 : MODERNISER LES ESPACES URBAINS	864 950 707	88 983 539	953 934 246
A7E7-3 : VILLE RESPONSABLE ET DURABLE	746 756 775	117 760 042	864 516 817
A7E7-4 : LA POLITIQUE DE LA MOBILITE	1 164 831 717	141 650 679	1 306 482 396
Total :	2 776 539 199	348 394 260	3 124 933 459

- **Moderniser les espaces urbains**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
7101 - AMENAGEMENTS DE VOIRIES	100 799 611	27 143 059
7202 - REFECTION DES TROTTOIRS	402 152 178	5 059 791
8102 - REALISATION D'AMENAGEMENTS AU QUAI FERRY	140 000 000	-
8301 - AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS	54 127 024	9 308 444
8306 - AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE	16 909 304	2 252 071
8308 - REAMENAGEMENT DE LA PLAINE DE TINDU	304 500	-
8311 - REFECTION DES PARCS DE JEUX	35 935 704	19 515 038
8312 - AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER	32 113 913	9 104 559
8316 - AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE SAINTE MARIE	82 608 473	16 600 577
Total :	864 950 707	88 983 539

Depuis 2015, la Ville s'est lancée dans un programme ambitieux de modernisation des trottoirs dont 402.152.178 F ont été mandatés en 2017, se répartissant de la manière suivante :

- aménagement des trottoirs du centre-ville : 343.733.667 F
- aménagement des trottoirs autres quartiers : 58.418.511 F

Par ailleurs, les principaux aménagements de voiries réalisés sont les suivants :

- travaux sur les talus : 24.857.471 F
- aménagements et matériels de circulation : 23.605.013 F
- garde-corps de la Baie des Citrons : 14.326.748 F
- mobilier urbain de voirie : 10.161.453 F
- acquisition d'horodateurs : 8.140.500 F

Un montant complémentaire de 19.236.473 F a été mandaté pour des études liées à la circulation au sein de la commune avec notamment la prise en compte des modes doux, à travers l'élaboration d'un schéma cyclable et d'un diagnostic sur les perspectives de déplacement.

Sur les travaux d'embellissement, les opérations suivantes ont été effectuées :

- l'aménagement paysager de la promenade Pierre Vernier, dont la piste cyclable : 49.023.217 F
- la réfection de parcs de jeux : 35.935.704 F
- la végétalisation de différents quartiers : 15.005.012 F
- les travaux de restauration du ponton du Château Royal : 10.691.339 F
- la restauration et la mise en valeur du parc municipal naturel du Ouen Toro Lucien AUDET et Albert Etuvé : 7.371.528 F
- l'aménagement des jardins Higginson : 5.018.999 F
- les études de faisabilité pour sécuriser et restaurer la batterie de défense de Ouémo : 1.137.780 F

En 2017, les travaux d'aménagement du parc urbain de Sainte Marie ont démarré : 82.608.473 F y ont été consacrés. Avec des équipements ludiques et de loisirs, ce parc constituera un lieu de rencontre, fédérateur d'échanges et de proximité au bénéfice de tous les Nouméens.

Enfin, il a été créé en 2016 une AP d'un montant de 2,47 milliards pour la réalisation du réaménagement global du quai Ferry dont les objectifs sont la transformation de l'entrée de la ville et du front de mer afin de redynamiser économiquement ce secteur. Il s'agira de créer un nouveau lieu de rassemblement au bord de l'eau, dynamisé par le renforcement de l'activité commerciale et des services le long des quais. Un jury de concours d'architecture a désigné en 2016 l'équipe lauréate de concepteur chargée d'assurer la maîtrise d'œuvre de cet aménagement. L'opération a débuté en 2017 avec 140 millions, le reste des travaux devant s'échelonner jusqu'en 2020.

• **Ville responsable et durable**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
2101 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES	18 354 111	16 281 762
4101 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	2 726 936	3 054 697
6101 - EQUIPEMENTS D'EAU & ASSAINISSEMENT	205 772 300	34 107 964
6105 - REALISATION DES TRAVAUX DE VRD DE LA RUE DE L'ALMA - A BALLANDE	160 000 000	-
6107 - EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU-KAMERE	10 952 677	8 592 123
6108 - TRAVAUX VRD RUES LEGRAS & PAGE	185 963 638	13 377 199
6113 - REALISATION DE TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX DIVERS RUE PAUL KERVISTIN	83 055 279	6 948 396
6201 - PROPRETE URBAINE	6 094 132	26 578 390
7118 - AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE	56 227 500	7 772 500
8315 - AMENAGEMENT DE TOILETTES PUBLIQUES	17 610 202	1 047 011
Total :	746 756 775	117 760 042

Ce secteur regroupe essentiellement les travaux effectués sur le réseau d'eau pluviale de la Ville mais englobent encore certaines opérations d'adduction d'eau potable et d'amélioration des réseaux d'assainissement qui n'émargent pas dans les budgets annexes, du fait d'un démarrage des opérations avant leurs créations. Ainsi, ces principaux projets conduits au cours de l'année 2017 pour 665 millions, sont les suivants :

- études et travaux rue Fernand Legras et Auguste Page	: 185.963.638 F
- travaux rue Alma / André Ballande	: 160.000.000 F
- travaux eaux pluviales rue Unger et Berthelot	: 84.000.000 F
- travaux rue Kervistin	: 83.055.279 F
- busage des caniveaux de la Rivière Salée	: 58.968.159 F
- divers travaux sur le réseau d'eaux pluviales	: 30.748.274 F
- raccordement des écoles et des installations sportives aux stations d'épuration	: 21.081.047 F
- installation de poteaux incendie	: 16.183.800 F
- travaux eaux pluviales mise en séparatif Trianon	: 14.876.325 F
- réhabilitation réseaux de Kaméré (STEP Tindu)	: 10.952.677 F

Par ailleurs, dans le cadre du chantier du transport commun en site propre (Néobus), la réfection d'une partie de l'avenue Bonaparte à la Rivière-Salée a été confiée en maîtrise d'ouvrage déléguée au SMTU pour un montant de 56.227.500 F.

En consolidant avec les opérations réalisées sur les budgets annexes « eau » (391 millions) et « assainissement » (294 millions), c'est un investissement global de 1,35 milliard réalisé par la Ville pour l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement et la préservation du milieu naturel.

Enfin, dans le cadre de la propreté urbaine, 5.499.014 F ont été mandatés en 2017, pour l'achat entre autres de nouvelles corbeilles et 17.610.202 F pour l'installation de deux sanitaires autonettoyants raccordés.

• La politique de la mobilité

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations ci-après :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
7101 - AMENAGEMENTS DE VOIRIES	113 756 293	63 335 836
7112 - AMENAGEMENT CARREFOUR BERTHELOT	1 255 328	8 084 060
7116 - REAMENAGEMENT RUE JULES FERRY	128 688 708	582 750
7119 - REFECTION DES CHAUSSEES	738 934 185	69 648 033
7120 - AMENAGEMENT LIAISON ROUTIERE ARTIGUE-CHERRIER	119 999 953	-
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	62 197 250	-
Total :	1 164 831 717	141 650 679

En 2017, le programme de réfection des chaussées et des feux de circulation dans la Ville s'est élevé à 657 millions, associé à des travaux de signalisation horizontale pour un peu plus de 82 millions avec comme objectif l'amélioration de la sécurité et du confort des automobilistes.

Les principales opérations d'aménagement de voiries poursuivies en 2017 sont les suivantes :

- réaménagement de la rue Jules Ferry	: 128.688.708 F
- travaux de liaison Artigue Cherrier	: 119.999.953 F
- aménagements divers (travaux sur talus aux abords de voies, panneaux de signalisation, aménagements de parking)	: 50.779.881 F
- études diverses de voirie, circulation et transport	: 33.987.601 F
- aménagement voirie rue du Rhin	: 19.877.080 F
- aménagement du rond-point Magnier	: 9.111.731 F
- Liaison vallée du tir – Doniambo	: 1.255.328 F

Enfin, la Ville a versé une contribution de 62.197.250 F au SMTU au titre de sa participation aux investissements réalisés par le syndicat, dont l'aménagement d'arrêts de bus.

➤ **UNE MAIRIE PERFORMANTE : 1.238.018.588 F**

Ces dépenses regroupent les opérations relatives à la modernisation de la commune ainsi qu'à la gestion du patrimoine et des moyens. On y retrouve également le remboursement de la dette en capital pour un montant de 784 millions.

UNE MAIRIE PERFORMANTE	CA 2017	RAR 2017	TOTAL
A8E8-1 : PRESERVER LA CAPACITE D'ACTION MUNICIPALE	1 238 018 588	195 871 092	1 433 889 680
Total :	1 238 018 588	195 871 092	1 433 889 680

• **Préserver la capacité d'action municipale**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations ci-après :

LIBELLE OPERATION	CA 2017	RAR 2017
0203 - MODERNISATION DES SERVICES COMMUNAUX	71 820	-
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	124 190 203	53 646 657
0503 - EXTENSION DE L'IMMEUBLE FERRY	-	58 270
0505 - REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE	594 235	-
0601 - MATERIEL TRANSPORTS & ENGINS	140 475 368	59 149 774
0701 - INFORMATISATION DES SERVICES	167 541 221	81 780 944
7101 - AMENAGEMENTS DE VOIRIES	1 834 508	-
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	803 311 233	1 235 447
Total :	1 238 018 588	195 871 092

Dans le cadre de la modernisation des services communaux, plusieurs aménagements de bâtiments ont été réalisés en 2017 afin de pouvoir offrir les meilleures conditions aux agents communaux et ainsi toujours améliorer l'accueil des administrés dont notamment :

- travaux sur bâtiments communaux (salle des mariages, bureaux des passeports, peintures...) : 39.848.689 F
- agencements divers (téléphones, standard, climatisation, électricité, alarme...) : 23.890.196 F
- aménagement de l'office du tourisme en poste de police : 15.340.009 F
- aménagement de la maison des associations : 14.629.008 F
- travaux d'aménagement des ateliers mécaniques : 13.881.956 F
- travaux d'aménagement des bâtiments mis à disposition (Ateliers du faubourg, Fils d'argent...) : 7.116.454 F
- pose de fourreaux de fibre optique entre l'Hôtel de Ville et l'annexe Ferry : 1.834.508 F

Outre les acquisitions de véhicules déjà évoquées pour assurer dans des conditions optimales les missions de sécurité, 140.475.368 F supplémentaires ont été investis pour le renouvellement de véhicules, dont une unité mobile «Proxibus» visant à renforcer un service public de proximité, ainsi que pour l'acquisition de divers outillages mécaniques.

Par ailleurs, la modernisation des outils bureautiques et informatiques utilisés par les services ou mis à disposition des administrés s'est élevée à 167.541.221 F en 2017. Cette somme englobe le développement de nouvelles applications à destination des agents et des administrés, mais également le renouvellement du matériel informatique de la Ville.

Dans le cadre du contrat d'agglomération 2017-2021, la ville a participé à hauteur de 4.787.356 F aux investissements menés par le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa en 2017, soit la construction d'un parking pour le stockage des véhicules mis en fourrière et la sécurisation des installations du Grand Tuyau.

Enfin, le remboursement de la dette en capital s'est élevé à 784.385.402 F pour l'exercice 2017.

B - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Prévisions	titrés	% titrés	reportés
5.935.943.352 F	5.305.229.343 F	89,37%	7.370.543 F

En 2017, les recettes réelles d'investissement comptabilisées s'élèvent à 5.305.229.343 F, dont 2.235.173.572 F correspondant à l'affectation du résultat excédentaire 2016 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Les subventions d'investissement 2017 s'établissent à 997.914.237 F, regroupant les participations de collectivités et de tiers qui ont permis de financer le programme d'investissement communal et de cautions reçues. Elles se répartissent comme ci-après par partenaire :

- Contrat d'Agglomération 2011-2016 :
 - o Etat : 321.172.586 F
 - o Province Sud : 135.584.449 F
- Contrat d'Agglomération 2017-2021 :
 - o Etat : 28.290.368 F
 - o Province Sud : 12.870.218 F
- Nouvelle-Calédonie :
 - o Participation aux travaux du rond-point Berthelot : 31.969.187 F
 - o Participation aux travaux de la liaison Artigue-Cherrier : 24.259.500 F
 - o Réfection des courts de tennis Marie-Louise Lhuillier : 1.000.000 F
- Province Sud
 - o Participation aux travaux du rond-point Berthelot : 82.500.000 F
 - o Restauration de la fontaine Céleste : 17.600.000 F
- Etat :
 - o Dotation d'équipements territoriaux et ruraux : 236.316.706 F
 - o Travaux VRD Rues Legras et Page (FEI 2015) : 52.505.966 F
 - o Vidéo protection : 19.689.738 F
 - o Réfection du plateau sportif Suzette Tessier (FIPE 2016) : 10.444.991 F
 - o Aménagement de toilettes publiques (TDIL 2016) : 6.900.000 F
 - o Réalisation du centre aquatique Magenta (TDIL 2015) : 5.649.385 F
 - o Aménagement d'équipements sportifs (CNDS) : 2.260.926 F
 - o Aménagements des trottoirs de Tindu (TDIL 2017) : 475.607 F
- Autres :
 - o Travaux de remblaiement du parc urbain de Sainte-Marie : 8.324.610 F

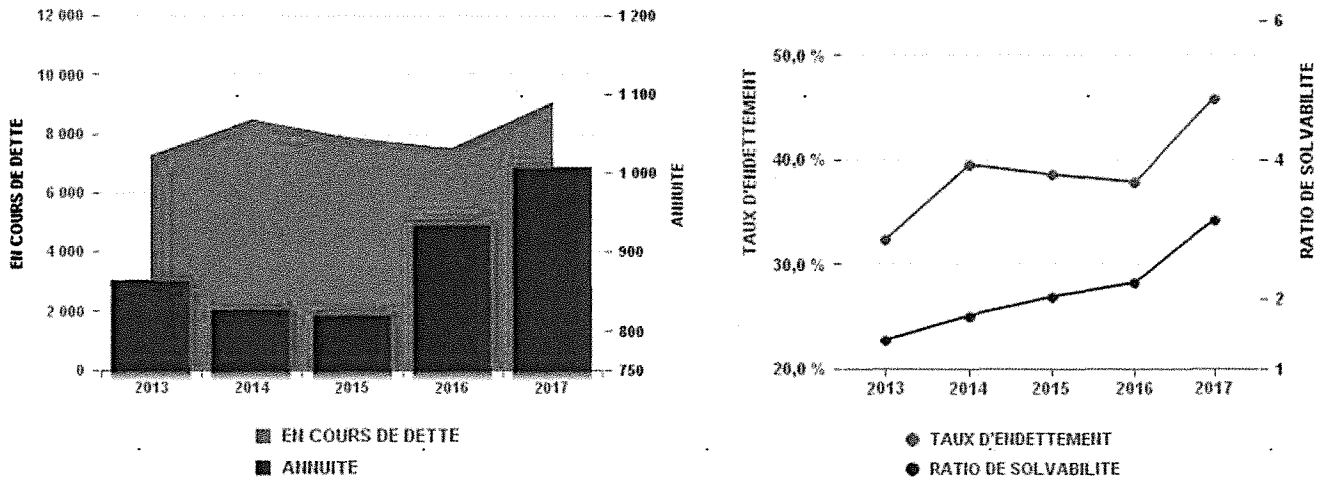
En matière d'emprunts, un emprunt de 950 millions contracté en 2016 auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) a été perçu en 2017. De plus, pour le financement du programme d'investissement 2017, deux nouveaux emprunts ont été conclus avec l'AFD et mobilisés pour un montant global de 1,1 milliard :

- 556 M (taux fixe de 0 % sur 17 ans) – Prêt Equivalent Fonds Verts pour financer des opérations à caractère environnemental ;

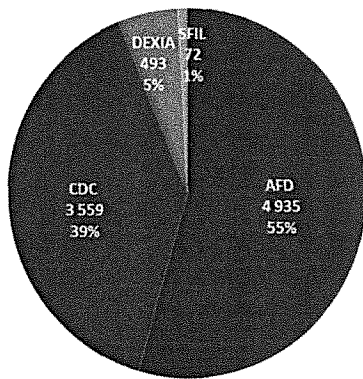
- 562 M (taux fixe de 1,99 % sur 17 ans) pour le financement d'opérations standards.

Ainsi, en tenant compte de ces emprunts, l'encours de la dette s'établit à 9,1 milliards (en consolidant les budgets), avec un taux d'endettement (encours de dette sur recettes réelles de fonctionnement) modéré s'établissant à 45,8 % des recettes de couverture et une excellente solvabilité de 3,3 ans, comme illustré ci-dessous :

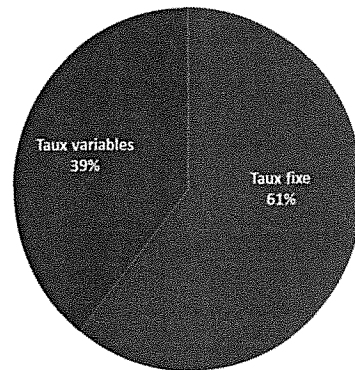
EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT (EN MF)



Encours de la dette par prêteurs



Structure de taux de la dette



IV – LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME, AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

A la clôture de l'exercice 2017, la situation des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) et des Autorisations d'Engagement et Crédits de Paiement (AE/CP) votées au titre des opérations pluriannuelles d'investissement et de fonctionnement est récapitulée ci-dessous :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2017	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2018 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2018	RAF
05-2011-1 – AMENAGEMENT CIMETIERES ET CENTRE FUNERAIRE (0502Z11)	611 000 000	481 344 197	32 834 514	95 669 373		1 151 916
05-2012-1 – REAL° EXTENS° IMMEUBLE FERRY (0503Z12)	373 000 000	371 491 976		58 270		1 449 754
05-2014-1 - TVX S/ BATIMENTS & TERRAINS COMMUNAUX 2014 (0501Z14)	288 800 000	81 354 875	76 566 951	116 718 998		14 159 176
05-2016-1 : REAL° REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR (0504Z16)	500 000 000		9 250 000	225 940 000	264 000 000	810 000
05-2017-1 : AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5 (0502Z17)	200 000 000			111 050 000	79 750 000	9 200 000
05-2017-2 : REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE (0505Z17)	455 000 000		594 235	20 000 000	430 000 000	4 405 765
06-2013-1 – MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2013-2016 (0601Z13)	500 000 000	291 174 593	135 842 515	69 120 000		3 862 892
No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2017	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2018 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2018	RAF
06-2017-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2017 (0601Z17)	310 000 000		19 970 649	212 159 805	42 000 000	35 869 546
07-2016-1 : PROJETS TECHNIQUES ET PATRIMOINE INFORMATIQUE (070116T)	550 000 000	68 462 824	105 871 145	195 002 168	145 000 000	35 663 863
07-2016-2 : PROJETS FONCTIONNELS (0701Z16F)	215 000 000	14 324 483	26 898 603	82 486 688	60 000 000	31 290 226
11-2011-1 : VIDEO PROTECTION (1104Z11)	237 742 603	154 164 417	26 253 184	57 049 676		275 326
21-2010-3 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2010 (2101Z10)	1 052 000 000	1 049 935 979		608 014		1 456 007
21-2014-1 – REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES 2014 (2104Z14°)	226 350 000	121 722 808	67 541 739	32 257 098		4 828 355
21-2015-1 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2015 (2101Z15)	969 000 000	288 584 795	198 605 597	447 524 647	25 000 000	9 284 961
31-2015-2 - REHABILITATION & ACQUISITION DE BIENS PATRIMONIAUX (3101Z15B)	162 450 000	1 016 820	3 003 388	67 996 612	90 000 000	433 180
41-2012-3 - RENOVATION PISCINE J. MOUREN (4106Z12)	167 200 000	138 035 306	7 575 465	20 698 132		891 097
41-2015-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2015 (4101Z15)	519 000 000	56 653 247	152 936 938	301 569 254		7 840 561
41-2015-3 : REALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE A MAGENTA (4103Z15)	1 300 000 000	127 618 643	668 001 974	478 608 490	25 770 893	
51-2011-2 : REALISATION D'UN EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL A KAMERE (5105Z11)	415 250 000	336 338 843	68 125 918	5 080 074		5 705 165
51-2015-1 : REALISATION EQUIPEMENTS PUBLICS COEUR DE QUARTIER DE MONTRAVEL (5109Z15)	292 000 000	31 682 795	175 531 187	81 696 843		3 089 175
51-2015-2 : ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR (5110Z15)	1 000 000 000	45 561 181	72 793 282	353 190 729	500 000 000	28 454 808
51-2017-1 : REQUALIFICATION DES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER (5112Z17)	210 000 000			102 558 863	100 000 000	7 441 137

61-2010-4 : TRAVAUX DE VRD RUE DE L'ALMA (6105Z10)	444 963 000	154 926 638	160 000 000	130 000 000		36 362
61-2011-3 : EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU KAMERE (6107Z11)	817 000 000	774 013 076	10 952 677	28 592 123		3 442 124
61-2012-1 : TRAVAUX VRD RUES LEGRAS ET PAGE (6108Z12)	434 000 590	144 415 683	185 963 638	103 377 199		244 070
61-2013-3 : REALISATION DE TRAVAUX SUR RESEAUX RUE KERVISTIN (6113Z13)	264 000 000	83 273 293	83 055 279	96 948 396		723 032
61-2013-6 : TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA VALLEE DU TIR 2 A LA STEP JAMES COOK (6116Z13)	251 550 000	212 299 691	25 581 392	13 627 961		40 956
<i>dont sur budget principal</i>		65 732 366				
<i>dont sur budget assainissement</i>		146 567 325	25 581 392	13 627 961		
61-2015-2 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2015 (6101Z15E)	793 034 000	166 022 033	172 583 776	151 754 850	300 000 000	2 673 341
71-2013-1 : AMENAGEMENT DE VOIRIES 2013 . (7101Z13)	1 798 000 000	1 542 557 658	67 033 428	178 295 973	1 500 000	8 612 941
71-2013-2 : AMENAGEMENT DU CARREFOUR BERTHELOT (7112Z13)	966 000 000	950 357 508	1 255 328	8 084 060		6 303 104
71-2015-1 : REFECTION DE LA RUE JULES FERRY: PORTION DESMAZURES-ALMA (7116Z15)	265 000 000	126 436 133	128 688 708	582 750		9 292 409
71-2015-5 : REFECTION DE CHAUSSEES 2015 (7119Z15)	3 051 000 000	820 827 052	738 934 185	826 648 033	664 500 000	90 730
71-2015-6 : AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE DIA (7118Z15)	187 500 000	36 000 000	56 227 500	95 272 500		
71-2016-1 : AMNGT LIAISON ROUTIERE ARTIGUE CHERRIER (7120Z16)	200 000 000		119 999 953	80 000 000		47
71-2016-2 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE (7101Z16)	1 039 000 000	22 599 206	58 658 266	492 401 306	454 432 697	10 908 525
71-2017-1 : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES (7121Z17)	300 000 000			20 000 000	280 000 000	
71-2017-3 : AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA (7123Z17)	670 000 000			10 000 000	660 000 000	
72-2015-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2015 (7202Z15)	1 454 300 000	320 518 448	402 152 178	300 059 791	429 500 000	2 069 583

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2017	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2018 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2018	RAF
72-2016-1 : AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES (7203Z16)	250 000 000		1 386 492	108 533 688	140 000 000	79 820
73-2013-1 : ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z13)	448 845 000	365 464 992	74 316 432	4 557 095		4 506 481
73-2016-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z16)	547 500 000		104 645 279	204 253 318	238 500 000	101 403
81-2016-1 : AMENAGEMENT GLOBAL QUAI FERRY (8102Z16)	2 470 000 000		140 000 000	800 000 000	1 530 000 000	
83-2013-1 : AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE (8306Z13)	162 000 000	87 395 229	16 909 304	40 552 071		17 143 396
83-2014-1 : RENOVATION FONTAINE CELESTE (8307Z14)	13 043 415	10 957 695	943 877			1 141 843
83-2015-1 : AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS 2015 (8301Z15)	247 000 000	79 309 461	77 834 921	85 428 928		4 426 690
83-2015-5 : REFECTION DES PARCS DE JEUX 2015 (8311Z15)	110 000 000	33 196 737	35 935 704	40 515 038		352 521
83-2015-6 : AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER (8312Z15)	320 000 000	241 313 601	66 802 094	9 104 559		2 779 746
83-2015-7 : REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS (8313Z15)	308 300 000	170 168 882	48 613 220	79 240 728		10 277 170
83-2015-8 : REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA (8314Z15)	150 610 000	9 328 740	34 370 224	106 911 004		32
83-2017-1 : AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE (8316Z17)	400 000 000		82 608 473	216 600 577	100 000 000	790 950
TOTAL	28 916 438 608	9 864 282 213	4 718 068 220	7 294 757 721	6 559 953 590	293 600 186

AUTORISATIONS DE PROGRAMME CLOTUREES

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2017	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2018 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2018	RAF
02-2015-1 - MODERNISATION DES SERVICES COMMUNAUX (0203Z15)	143 000 000	142 288 471	71 820			639 709
31-2014-1 - EQUIPEMENTS CULTURELS ET PATRIMONIAUX 2014-2017 (3101Z14)	25 000 000	15 607 079	18 638			9 374 283
41-2009-2 - REALISATION DE LA SALLE OMNISPORTS DE LA VALLEE DU TIR (4102Z09)	686 785 837	686 370 952	393 559			21 326
41-2015-2 : REALISATION EQUIPEMENTS SPORTIFS CŒUR DE QUARTIER DE KAMERE (4104Z15)	93 000 000	34 401 288	57 047 702			1 551 010
61-2011-4 : EQUIPEMENTS EAU & ASSAINISSEMENT 2011 (6101Z11) (tout budget)	628 970 000	625 911 360	2 255 924			802 716
<i>dont sur budget principal</i>		477 943 788	691 424			
<i>dont sur budget eau</i>		71 487 131				
<i>dont sur budget assainissement</i>		76 480 441	1 564 500			
71-2017-2 : AMENAGEMENT DE LA PROMENADE ROGER LAROQUE (7122Z17)	890 000 000			90 000 000	800 000 000	
83-2015-2 : REAMENAGEMENT DE LA PLAINE DE TINDU (8308Z15)	240 000 000	1 273 500	304 500	235 000 000		3 422 000
TOTAL	2 706 755 837	1 357 885 078	58 527 643	325 000 000	800 000 000	15 811 044

AUTORISATION D'ENGAGEMENT CLOTUREE

No et intitulé des AE	Coût prévisionnel de l'AE	Antérieurs	CA 2017	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2018 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2018	RAF
AE N°: 02-2010-1- AGENDA 21	54 102 000	49 913 851	556 500		0	3 631 649

V – LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de l'exercice 2017 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous. Il s'agit essentiellement d'opérations mobilières et immobilières, d'amortissements d'immobilisations incorporelles et corporelles, et de provisions pour dépréciation.

A – A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Avances et acomptes versés – opérations terminées						
Immobilisations corporelles en cours – agencements et aménagements de terrains	041	2312	140 000 000	041	238	140 000 000
Immobilisations corporelles en cours – constructions	041	2313	680 490 300	041	238	680 490 300
Immobilisations en cours - Installations, matériel et outillage techniques	041	2315	300 227 500	041	238	300 227 500
Frais d'études suivis de travaux						
Immobilisations corporelles en cours – agencements et aménagements de terrains	041	2312	17 894 730	041	2031	17 894 730
Immobilisations corporelles en cours – constructions	041	2313	15 409 090	041	2031	15 409 090
Immobilisations en cours - Installations, matériel et outillage techniques	041	2315	80 108 222	041	2031	80 108 222
Immobilisations en cours – terrains aménagés autres que voirie	041	2113	43 865 088	041	16878	43 865 088
Immobilisations incorporelles en cours	041	232	1 161 603	041	2031	1 161 603
TOTAL			1 279 156 533			1 279 156 533

B – DE SECTION A SECTION

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Amortissements et provisions :						
Amortissement subventions d'équipement versées Etat - bâtiments et installations	042	6811	433 332	040	2804112	433 332
Amortissement subventions d'équipement versées Nouvelle-Calédonie – biens mobiliers, matériel et études	042	6811	33 333	040	2804121	33 333
Amortissement subventions d'équipement versées Nouvelle-Calédonie – bâtiments et installations	042	6811	864 814	040	2804122	864 814
Amortissement subventions d'équipement versées Province Sud– bâtiments et installations	042	6811	18 745 323	040	2804132	18 745 323
Amortissement subventions d'équipement biens mobiliers, matériel et études groupement de collectivités	042	6811	15 910 338	040	2804151	15 910 338
Amortissement subventions d'équipement bâtiments et installations groupement de collectivités	042	6811	19 621 087	040	2804152	19 621 087
Amortissement subventions d'équipement personnes de droit privé – biens mobiliers, matériels et études	042	6811	5 528 000	040	280421	5 528 000
Amortissement subventions d'équipement personnes de droit privé – bâtiments et installations	042	6811	3 496 665	040	280422	3 496 665
Amortissement de logiciels informatiques	042	6811	113 163 307	040	28051	113 163 307
Amortissement de matériels d'incendie - Matériel roulant	042	6811	29 941 141	040	281561	29 941 141
Amortissement de matériels d'incendie – Autre matériel	042	6811	22 893 802	040	281568	22 893 802
Amortissement de matériels roulant de voirie	042	6811	5 048 000	040	281571	5 048 000
Amortissement de matériel et outillage de voirie – autre matériel	042	6811	19 663 600	040	281578	19 663 600
Amortissement autres matériel et outillage techniques	042	6811	11 925 907	040	28158	11 925 907
Amortissement de matériel de transport	042	6811	38 751 539	040	28182	38 751 539
Amortissement matériel de bureau et matériel informatique	042	6811	78 675 428	040	28183	78 675 428
Amortissement du mobilier	042	6811	44 287 195	040	28184	44 287 195
Amortissement autres immobilisations corporelles	042	6811	94 762 509	040	28188	94 762 509
Amortissement des subventions d'équipement versées - Biens mobiliers, matériel et études – Personnes de droit privé	040	280421	160 000	042	7811	160 000
Charges à étaler	042	6812	11 968 429	040	4818	11 968 429
Provision pour litiges budgétaires	042	6815	24 600 000	040	15112	24 600 000
Autres provisions pour charges budgétaires	042	6815	75 000 000	040	1582	75 000 000
Reprise autres provisions pour litiges	040	15112	28 000 000	042	7815	28 000 000
Provisions pour dépréciations des comptes de redevables	040	4912	49 999 998	042	7817	49 999 998
Provisions pour dépréciations des comptes de redevables	042	6817	50 000 000	040	4912	50 000 000
Plus-value de cessions (Ventes aux enchères, cession à titre onéreux)	042	676	24 410 000	040	192	24 410 000
Produits exceptionnels divers	040	2113	353 514 737	042	7788	353 514 737
Dette auprès d'autres organismes et particuliers	040	16878	43 865 088	042	7788	43 865 088
TOTAL			1 185 263 572			1 185 263 572

ANNEXES :

Conformément à l'article L 212-3 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie, les documents budgétaires ci-après sont annexés au présent compte administratif sous format numérique :

- données synthétiques sur la situation financière de la Commune,
- maquette budgétaire,
- liste des concours attribués par la Commune aux associations, sous forme de prestations en nature et de subventions,
- présentation consolidée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la Commune,
- tableau de synthèse des organismes de coopération intercommunale dont est membre la Commune, le compte administratif afférent au dernier exercice connu de ces organismes ayant été annexé au BP 2018,
- tableau de synthèse des organismes dans lesquels la Commune détient une part du capital ou au bénéfice desquels la Commune a garanti un emprunt ou versé une subvention supérieure à 9.096.000 F (76.224 €) ou représentant plus de 50 % du budget de l'organisme, dont le bilan relatif au dernier exercice connu a été joint en annexe au BP 2018,
- tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la Commune,
- tableau de synthèse des organismes délégataires de services publics, dont les comptes et annexes ont été produits au BP 2018,
- tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionné au c du II de l'article 5 de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales.

* * *

VI – CONCLUSION

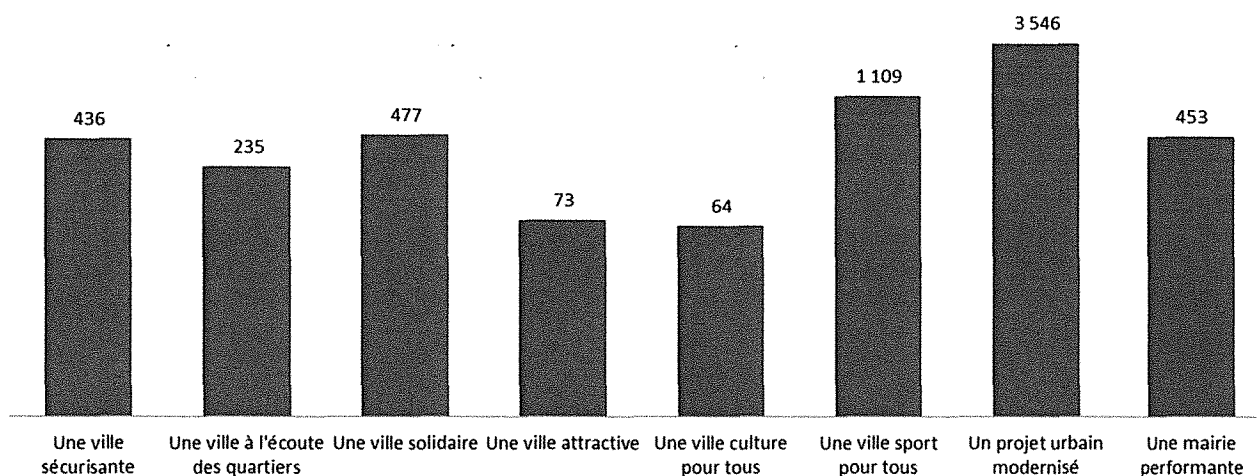
Le compte administratif du budget principal du Maire pour l'exercice 2017 présente donc un résultat global définitif déficitaire de 45.095.622 F.

Cependant, la consolidation des résultats du budget principal et des trois budgets annexes permet d'obtenir une vision globale de l'exécution du budget 2017 de la Ville de Nouméa. Ainsi, les comptes administratifs présentent un résultat consolidé excédentaire de 230.913.224 F.

Avec des dépenses et des recettes de fonctionnement stabilisées, l'épargne brute dégagée s'est élevée à 2,8 milliards pour le financement du programme d'investissement. La situation financière de la Ville est préservée à la clôture de l'exercice 2017 avec des ratios financiers satisfaisants : une épargne brute de 13,7%, un endettement de 45,8 % et une solvabilité de 3,3 années.

En agrégeant les dépenses du budget principal et des budgets annexes, l'investissement global mandaté s'élève à 6,4 milliards (hors dette et hors restes à réaliser) qui surpasse le niveau des exercices précédents : 6 milliards en 2016, 3,3 milliards en 2015, 4,8 milliards en 2014 et 5,8 milliards en 2013. Il traduit l'engagement pris par la Ville dans ses orientations budgétaires, d'un niveau d'investissement ambitieux associé à une stratégie de gestion responsable des dépenses de fonctionnement dans un contexte économique contraint.

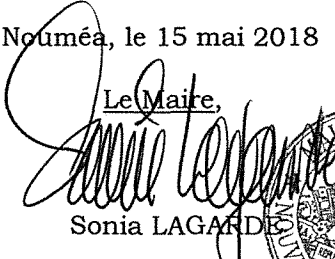
Dépenses d'investissement 2017 consolidées par ambitions : 6 393 M

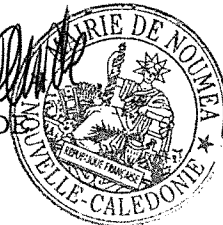


Après l'adoption du compte administratif, les résultats de l'exercice 2017 feront l'objet d'une affectation définitive et intégrés au budget 2018 conformément aux prévisions établies lors du budget primitif 2018.

Tels sont les éléments du compte administratif du budget principal du Maire pour l'exercice 2017 que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 15 mai 2018

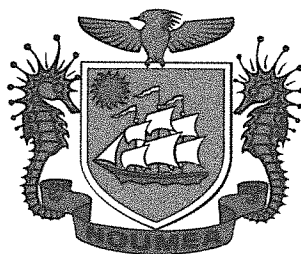
Le Maire,

 Sonia LAGARDE



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

14 JUIN 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 12 juin à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1^{er} Adjoint au Maire.

Le Maire, Sonia LAGARDE, se retire de la séance pour le vote du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2017.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION 04.06.2018	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Karine DESTOURS
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
	Mme	Françoise SUVE	M.	Marc DESCHAMPS
DATE D'AFFICHAGE 06.06.2018	M.	Dominique SIMONET	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Gaël YANNO
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	Philippe BLAISE
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Jean-Claude BRIAULT
	Mme	Valérie LARQUE	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Dominique KORFANTY
	M.	Christophe OBLED	M.	Angélo PITO
	M.	Kalisito MUSUMUSU	M.	Hnadriane HNADRIANE

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M.	Marc MANSEL	M.	Patrick SENS
		M.	Daniel LEROUX	M.	Christophe DELESSERT
		M.	Marc ZEISEL	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	: 28	M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Charlène SOERIP
Nombre de votants	: 39	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	André WAMO
(15 procurations)		Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Isabelle LAFLEUR
		M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Sonia BACKES
<u>ABSTENTION :</u>		M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Félicia BALLANGER
M. G. YANNO		Mme	Sabine KAGY	M.	Jonas TAOFIFENUA
Mme I. CHAMPMOREAU		Mme	Janine BAJON	M.	Charles ERIC
Mme D. KORFANTY		Mme	Germaine NEWEDOU	Mme	Dina REY
Mme M.J. BARBIER-PONTONI, du groupe U.C.F.		M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Mireille LEVY

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/459

relative à l'approbation du compte de gestion du Trésorier de la province Sud et du compte administratif du budget principal 2017 du Maire de la Ville de Nouméa

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **12 JUIN 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/198 du 14 mars 2017 relative au budget principal primitif 2017,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/496 du 20 juin 2017 portant affectation du résultat de l'exercice 2016 du budget principal,

VU les délibérations du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/645 et 2017/646 du 8 août 2017 portant décision modificative n°1 du budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/711 et 2017/712 du 5 septembre 2017 portant décision modificative n°2 du budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU les délibérations du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/916 et 2017/917 du 14 novembre 2017 portant décision modificative n° 3 du budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU le compte de gestion du budget principal du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2017,

VU le compte administratif du budget principal Maire de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2017,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/111 du 15 mai 2018,

La Commission du Budget et des Finances entendue en séance du 25 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Le compte de gestion du budget principal du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2017 est arrêté ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
I – Budget principal :				
Investissement	-700 700 259	0	-868 778 335	-1 569 478 594
Fonctionnement	2 525 614 542	2 235 173 572	2 560 438 221	2 850 879 191
TOTAL I	1 824 914 283	2 235 173 572	1 691 659 886	1 281 400 597

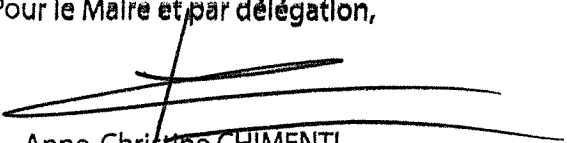
Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le **14 JUIN 2018**
au Commissaire Délégué

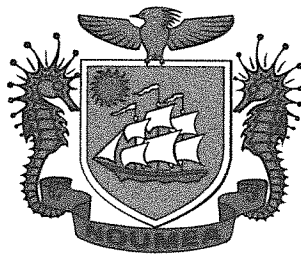
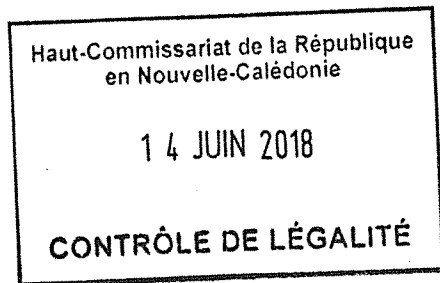
~~et notifié le~~

et / ~~ou~~ publié le **14 JUIN 2018**
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances



VILLE DE NOUMEA

460

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 12 juin à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1^{er} Adjoint au Maire.

Le Maire, Sonia LAGARDE, se retire de la séance pour le vote du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2017.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION 04.06.2018	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Karine DESTOURS
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
	Mme	Françoise SUVE	M.	Marc DESCHAMPS
DATE D'AFFICHAGE 06.06.2018	M.	Dominique SIMONET	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Gaël YANNO
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	Philippe BLAISE
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Jean-Claude BRIAULT
	Mme	Valérie LARQUE	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Dominique KORFANTY
	M.	Christophe OBLED	M.	Angélo PITO
	M.	Kalisito MUSUMUSU	M.	Hnadriane HNADRIANE

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M.	Marc MANSEL	M.	Patrick SENS
		M.	Daniel LEROUX	M.	Christophe DELESSERT
		M.	Marc ZEISEL	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	: 28	M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Charlène SOERIP
Nombre de votants	: 39	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	André WAMO
(15 procurations)		Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Isabelle LAFLEUR
		M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Sonia BACKES
<u>ABSTENTION :</u>		M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Félicia BALLANGER
M. G. YANNO		Mme	Sabine KAGY	M.	Jonas TAOFIFENUA
Mme I. CHAMPMOREAU		Mme	Janine BAJON	M.	Charles ERIC
Mme D. KORFANTY		Mme	Germaine NEWEDOU	Mme	Dina REY
Mme M.J. BARBIER-PONTONI, du groupe U.C.F.		M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Mireille LEVY

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

ARTICLE 2 /

Le compte administratif du budget principal du Maire de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2017 est arrêté ainsi qu'il suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CUMUL DES SECTIONS	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Prévisions budgétaires	18 877 450 795	18 877 450 795	10 458 521 699	10 458 521 699	29 335 972 494	29 335 972 494
Réalisations	15 854 846 281	18 415 284 502	8 162 887 960	7 294 109 625	24 017 734 241	25 709 394 127
I – Résultat de l'exercice	0	2 560 438 221	868 778 335			1 691 659 886
II – Résultats antérieurs reportés	0	290 440 970	700 700 259		410 259 289	
III – Résultat de clôture (I + II)	0	2 850 879 191	1 569 478 594		0	1 281 400 597
Restes à réaliser	167 255 405	0	1 166 611 357	7 370 543	1 326 496 219	
IV - Solde des restes à réaliser	167 255 405	0	1 159 240 814		1 326 496 219	
V – Résultat global de l'exercice (III + IV)	0	2 683 623 786	2 728 719 408	0	45 095 622	0

ARTICLE 3 /

Le compte administratif du budget principal du Maire de la Ville de Nouméa est adopté en conformité avec le compte du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2017.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5 /

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par

voie d'affichage.
Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

14 JUIN 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

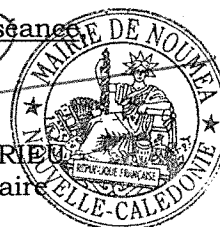
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 12 JUIN 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 13 JUIN 2018

Le Président de séance

Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} Adjoint au Maire

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD - 1
D.F. (dont T.P.S.) - 2
AFFICHAGE - 1

DELIBERATION N° 2018/460
relative aux autorisations de programme et crédits de paiement
du budget principal du compte administratif 2017 de la Ville de Nouméa

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **12 JUIN 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/198 du 14 mars 2017 relative au budget principal primitif 2017,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/496 du 20 juin 2017 portant affectation du résultat de l'exercice 2016 du budget principal,

VU les délibérations du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/645 et 2017/646 du 8 août 2017 portant décision modificative n°1 du budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/711 et 2017/712 du 5 septembre 2017 portant décision modificative n° 2 du budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU les délibérations du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/916 et 2017/917 du 14 novembre 2017 portant décision modificative n° 3 du budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU le compte de gestion du budget principal du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2017,

VU le compte administratif du budget principal Maire de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2017,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/111 du 15 mai 2018,

La Commission du Budget et des Finances entendue en séance du 25 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

A la clôture de l'exercice 2017, sont approuvées la situation des autorisations de programme et la répartition des crédits de paiement correspondants votées au titre des opérations pluriannuelles d'investissement et de fonctionnement du budget principal de la Ville de Nouméa, telles que récapitulées dans les tableaux ci-dessous :

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2017	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2018 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2018	RAF
05-2011-1 – AMENAGEMENT CIMETIERES ET CENTRE FUNERAIRE (0502Z11)	611 000 000	481 344 197	32 834 514	95 669 373		1 151 916
05-2012-1 – REAL° EXTENS° IMMEUBLE FERRY (0503Z12)	373 000 000	371 491 976		58 270		1 449 754

05-2014-1 - TVX S/ BATIMENTS & TERRAINS COMMUNAUX 2014 (0501Z14)	288 800 000	81 354 875	76 566 951	116 718 998		14 159 176
05-2016-1 : REAL° REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR (0504Z16)	500 000 000		9 250 000	225 940 000	264 000 000	810 000
05-2017-1 : AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5 (0502Z17)	200 000 000			111 050 000	79 750 000	9 200 000
05-2017-2 : REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRAL (0505Z17)	455 000 000		594 235	20 000 000	430 000 000	4 405 765
06-2013-1 – MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2013-2016 (0601Z13)	500 000 000	291 174 593	135 842 515	69 120 000		3 862 892
06-2017-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2017 (0601Z17)	310 000 000		19 970 649	212 159 805	42 000 000	35 869 546
07-2016-1 : PROJETS TECHNIQUES ET PATRIMOINE INFORMATIQUE (070116T)	550 000 000	68 462 824	105 871 145	195 002 168	145 000 000	35 663 863
07-2016-2 : PROJETS FONCTIONNELS (0701Z16F)	215 000 000	14 324 483	26 898 603	82 486 688	60 000 000	31 290 226
11-2011-1 : VIDEO PROTECTION (1104Z11)	237 742 603	154 164 417	26 253 184	57 049 676		275 326
21-2010-3 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2010 (2101Z10)	1 052 000 000	1 049 935 979		608 014		1 456 007
21-2014-1 – REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES 2014 (2104Z14°)	226 350 000	121 722 808	67 541 739	32 257 098		4 828 355
21-2015-1 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2015 (2101Z15)	969 000 000	288 584 795	198 605 597	447 524 647	25 000 000	9 284 961
31-2015-2 - REHABILITATION & ACQUISITION DE BIENS PATRIMONIAUX (3101Z15B)	162 450 000	1 016 820	3 003 388	67 996 612	90 000 000	433 180
41-2012-3 - RENOVATION PISCINE J. MOUREN (4106Z12)	167 200 000	138 035 306	7 575 465	20 698 132		891 097
41-2015-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2015 (4101Z15)	519 000 000	56 653 247	152 936 938	301 569 254		7 840 561
41-2015-3 : REALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE A MAGENTA (4103Z15)	1 300 000 000	127 618 643	668 001 974	478 608 490	25 770 893	
51-2011-2 : REALISATION D'UN EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL A KAMERE (5105Z11)	415 250 000	336 338 843	68 125 918	5 080 074		5 705 165
51-2015-1 : REALISATION EQUIPEMENTS PUBLICS COEUR DE QUARTIER DE MONTRAVEL (5109Z15)	292 000 000	31 682 795	175 531 187	81 696 843		3 089 175
51-2015-2 : ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR (5110Z15)	1 000 000 000	45 561 181	72 793 282	353 190 729	500 000 000	28 454 808
51-2017-1 : REQUALIFICATION DES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER (5112Z17)	210 000 000			102 558 863	100 000 000	7 441 137
61-2010-4 : TRAVAUX DE VRD RUE DE L'ALMA (6105Z10)	444 963 000	154 926 638	160 000 000	130 000 000		36 362
61-2011-3 : EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU KAMERE (6107Z11)	817 000 000	774 013 076	10 952 677	28 592 123		3 442 124
61-2012-1 : TRAVAUX VRD RUES LEGRAS ET PAGE (6108Z12)	434 000 590	144 415 683	185 963 638	103 377 199		244 070
61-2013-3 : REALISATION DE TRAVAUX SUR RESEAUX RUE KERVISTIN (6113Z13)	264 000 000	83 273 293	83 055 279	96 948 396		723 032
61-2013-6 : TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA VALLEE DU TIR 2 A LA STEP JAMES COOK (6116Z13)	251 550 000	212 299 691	25 581 392	13 627 961		40 956
dont sur budget principal		65 732 366				
dont sur budget assainissement		146 567 325	25 581 392	13 627 961		
61-2015-2 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2015 (6101Z15E)	793 034 000	166 022 033	172 583 776	151 754 850	300 000 000	2 673 341
71-2013-1 : AMENAGEMENT DE VOIRIES 2013 (7101Z13)	1 798 000 000	1 542 557 658	67 033 428	178 295 973	1 500 000	8 612 941
71-2013-2 : AMENAGEMENT DU CARREFOUR BERTHELOT (7112Z13)	966 000 000	950 357 508	1 255 328	8 084 060		6 303 104
71-2015-1 : REFECTION DE LA RUE JULES FERRY: PORTION DESMAZURES-ALMA (7116Z15)	265 000 000	126 436 133	128 688 708	582 750		9 292 409
71-2015-5 : REFECTION DE CHAUSSEES 2015 (7119Z15)	3 051 000 000	820 827 052	738 934 185	826 648 033	664 500 000	90 730
71-2015-6 : AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE DIA (7118Z15)	187 500 000	36 000 000	56 227 500	95 272 500		

71-2016-1 : AMNGT LIAISON ROUTIERE ARTIGUE CHERRIER (7120Z16)	200 000 000		119 999 953	80 000 000		47
71-2016-2 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE (7101Z16)	1 039 000 000	22 599 206	58 658 266	492 401 306	454 432 697	10 908 525
71-2017-1 : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES (7121Z17)	300 000 000			20 000 000	280 000 000	
71-2017-3 : AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA (7123Z17)	670 000 000			10 000 000	660 000 000	
72-2015-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2015 (7202Z15)	1 454 300 000	320 518 448	402 152 178	300 059 791	429 500 000	2 069 583
72-2016-1 : AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES (7203Z16)	250 000 000		1 386 492	108 533 688	140 000 000	79 820
73-2013-1 : ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z13)	448 845 000	365 464 992	74 316 432	4 557 095		4 506 481
73-2016-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z16)	547 500 000		104 645 279	204 253 318	238 500 000	101 403
81-2016-1 : AMENAGEMENT GLOBAL QUAI FERRY (8102Z16)	2 470 000 000		140 000 000	800 000 000	1 530 000 000	
83-2013-1 : AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE (8306Z13)	162 000 000	87 395 229	16 909 304	40 552 071		17 143 396
83-2014-1 : RENOVATION FONTAINE CELESTE (8307Z14)	13 043 415	10 957 695	943 877			1 141 843
83-2015-1 : AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS 2015 (8301Z15)	247 000 000	79 309 461	77 834 921	85 428 928		4 426 690
83-2015-5 : REFECTION DES PARCS DE JEUX 2015 (8311Z15)	110 000 000	33 196 737	35 935 704	40 515 038		352 521
83-2015-6 : AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER (8312Z15)	320 000 000	241 313 601	66 802 094	9 104 559		2 779 746
83-2015-7 : REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS (8313Z15)	308 300 000	170 168 882	48 613 220	79 240 728		10 277 170
83-2015-8 : REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA (8314Z15)	150 610 000	9 328 740	34 370 224	106 911 004		32
83-2017-1 : AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE (8316Z17)	400 000 000		82 608 473	216 600 577	100 000 000	790 950
TOTAL	28 916 438 608	9 864 282 213	4 718 068 220	7 294 757 721	6 559 953 590	293 600 186

AUTORISATIONS DE PROGRAMME CLOTUREES

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2017	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2018 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2018	RAF
02-2015-1 - MODERNISATION DES SERVICES COMMUNAUX (0203Z15)	143 000 000	142 288 471	71 820			639 709
31-2014-1 - EQUIPEMENTS CULTURELS ET PATRIMONIAUX 2014-2017 (3101Z14)	25 000 000	15 607 079	18 638			9 374 283
41-2009-2 - REALISATION DE LA SALLE OMNISPORTS DE LA VALLEE DU TIR (4102Z09)	686 785 837	686 370 952	393 559			21 326
41-2015-2 : REALISATION EQUIPEMENTS SPORTIFS CŒUR DE QUARTIER DE KAMERE (4104Z15)	93 000 000	34 401 288	57 047 702			1 551 010
61-2011-4 : EQUIPEMENTS EAU & ASSAINISSEMENT 2011 (6101Z11) (tout budget)	628 970 000	625 911 360	2 255 924			802 716
<i>dont sur budget principal</i>		477 943 788	691 424			
<i>dont sur budget eau</i>		71 487 131				
<i>dont sur budget assainissement</i>		76 480 441	1 564 500			
71-2017-2 : AMENAGEMENT DE LA PROMENADE ROGER LAROQUE (7122Z17)	890 000 000			90 000 000	800 000 000	
83-2015-2 : REAMENAGEMENT DE LA PLAINE DE TINDU (8308Z15)	240 000 000	1 273 500	304 500	235 000 000		3 422 000
TOTAL	2 706 755 837	1 357 885 078	58 527 643	325 000 000	800 000 000	15 811 044

AUTORISATION D'ENGAGEMENT CLOTUREE

No et intitulé des AE	Coût prévisionnel de l'AE	Antérieurs	CA 2017	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2018 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2018	RAF
AE N°: 02-2010-1- AGENDA 21	54 102 000	49 913 851	556 500		0	3 631 649

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 /

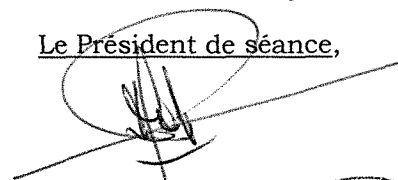
Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **12 JUIN 2018**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **13 JUIN 2018**

Le Président de séance,



Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} Adjoint au Maire

DESTINATAIRES :

SUBD ADMINIS. SUD - 1
D.F. (dont T.P.S.) - 2
AFFICHAGE - 1



Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le **14 JUIN 2018**
au Commissaire Délégué

~~et notifié le~~
et ~~est~~ publié le **14 JUIN 2018**
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,



Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances